

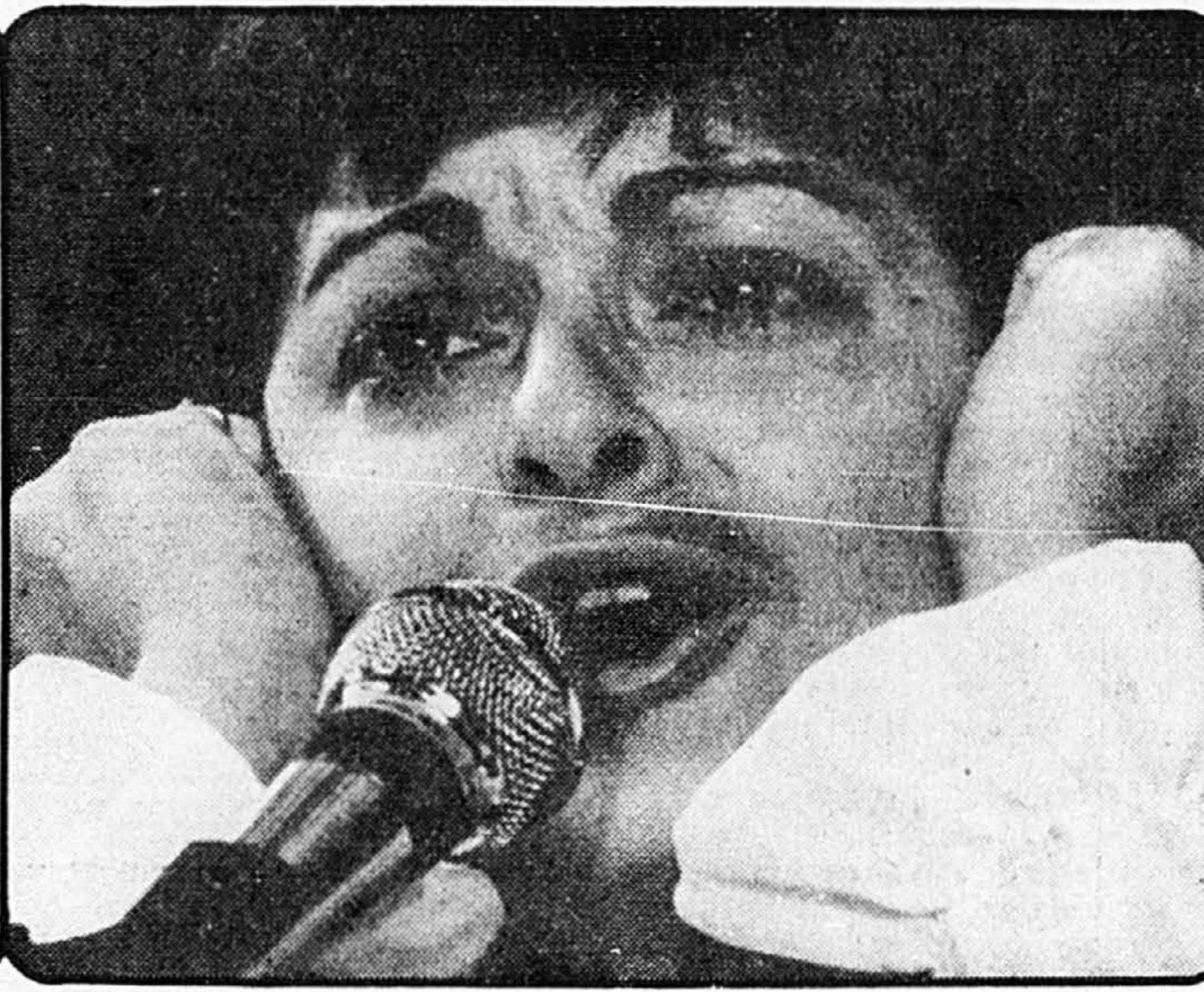
«JE M'VERRAIS À L'OLYMPIA»

Georgette Cyr gagne le coeur des Montréalais

■ Georgette Cyr, l'Edith Piaf de Chicoutimi découverte récemment dans un piano-bar par LA PRESSE, a conquis vendredi soir le public du Complexe Desjardins. C'était sa première apparition en public en dehors de son patelin et peut-être le début d'une aventure prometteuse. Cette chanteuse qui pleure réellement en interprétant «L'accordéoniste» est d'une spontanéité étonnante et elle est incapable de «faire faux» comme elle l'a confié à Pierre Bellemare.

photo René Picard, LA PRESSE

page C 1



DE NOUVEAU
AU 1er RANG!

Deux points grâce au bâton de Gary Carter

page B 1



25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI *1.75

MONTREAL, LUNDI 14 JUILLET 1980, 96e ANNÉE, no 164, 38 PAGES, 4 CAHIERS •

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

L'ACTEUR MÈNE SUR CARTER PAR 10 POINTS

Reagan: de Hollywood à la Maison-Blanche

■ DETROIT — Lorsque Ronald Reagan partageait la vedette avec un chimpanzé dans «Bed Time for Bonzo» en 1951, les républicains concoctaient alors leur retour au pouvoir grâce au général Eisenhower et à son coéquipier Richard Nih-

JEAN PELLETIER
Envoyé spécial de LA PRESSE

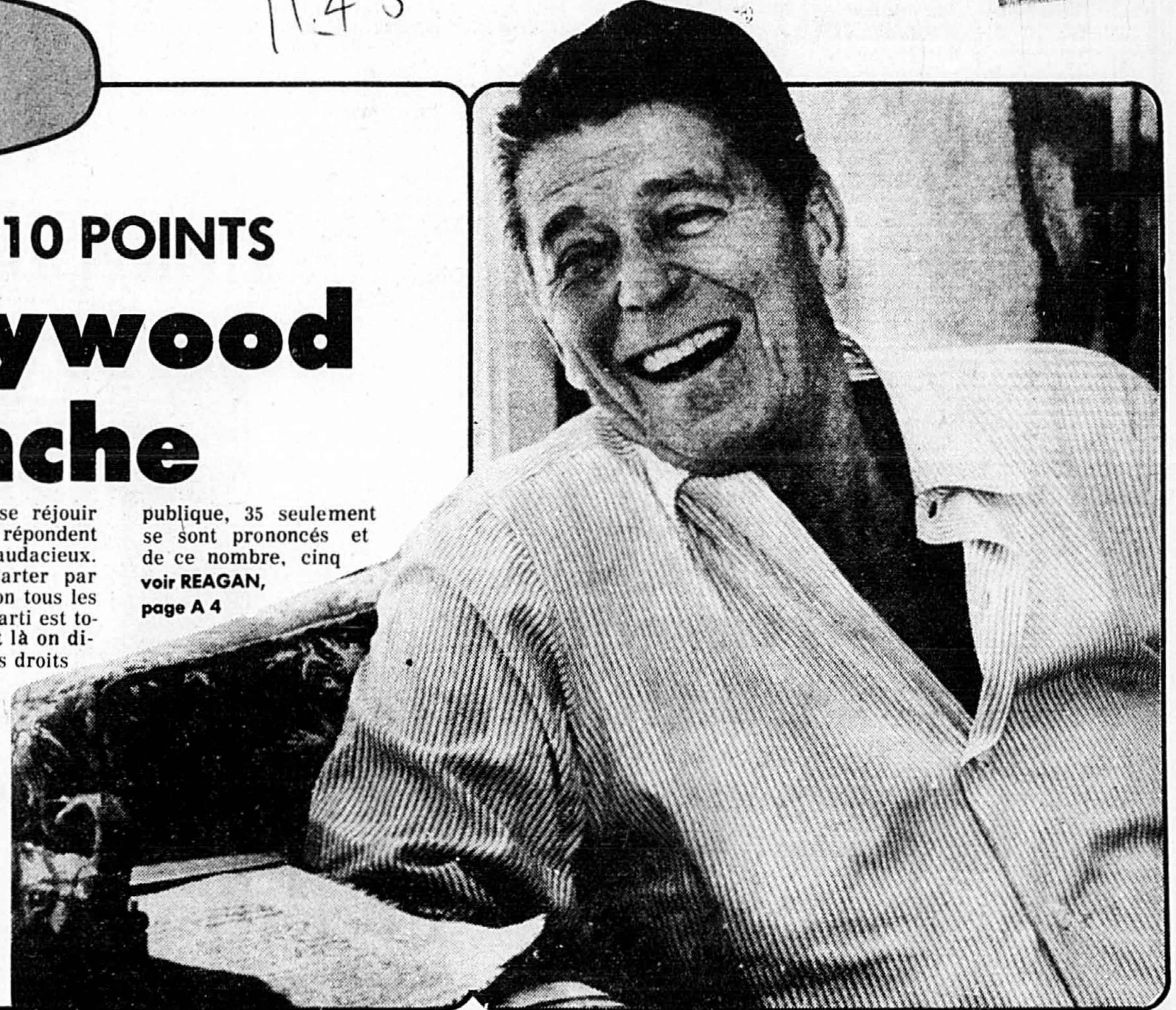
lius Nixon. Ronald Reagan était encore à l'époque un fervent démocrate imbu des idées de Franklin Delano Roosevelt et consacrait l'essentiel de son temps à rescaper sa carrière déclinante de comédien. «La politique» confia-t-il à l'époque, j'y préfère les opéras de cowboy.» Aujourd'hui Reagan fera son entrée triomphale dans Détroit

et à l'hôtel Renaissance — eût-il pu trouver un nom plus approprié — il patientera jusqu'à jeudi alors qu'il héritera officiellement de l'investiture républicaine à la présidence des États-Unis. Puis, le 4 novembre prochain si le GOP (Grand Old Party) poursuit son ascension, les Américains éliront cet ex-comédien à la Maison-Blanche et s'en réjouiront comme lorsqu'ils élurent Ike en 1952.

L'enthousiasme qui règne depuis trois jours à Détroit alors que les délégués venus de tous les coins du pays entassent leurs valises plastiquées dans les halls d'entrée de leur hôtel, ne tient pas seulement de ce que les conventions politiques dans ce pays sont par tradition l'occasion de faire la foire. Non, les républi-

cains ont raison de se réjouir puisque les sondages répondent à leurs rêves les plus audacieux. Reagan mène sur Carter par plus de dix points selon tous les sondages, l'unité du parti est totale et même si ça et là on diverge d'opinion sur les droits de la femme ou l'avortement, on s'en moque puisque de toute évidence l'Américain s'en moque aussi. Depuis sept ans que l'ERA (l'amendement constitutionnel reconnaissant à la femme des droits égaux) attend toujours d'être ratifié par les deux tiers des États de la Ré-

publique, 35 seulement se sont prononcés et de ce nombre, cinq voient REAGAN, page A 4



CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR

C'est Daudelin qui réalisera le bas-relief

Dans son atelier de Pointe-Claire, Charles Daudelin moule d'abord dans la terre glaise les grands thèmes de son bas-relief que nous retrouverons en bronze dans la nouvelle chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. Le réputé sculpteur avoue que par cette oeuvre, la plus significative de

sa carrière, il veut donner un «choc spirituel de calme qui transformera la vie quotidienne».

page A 3

photo René Picard, LA PRESSE

À MOSCOU, C'EST LA CHASSE AUX ESPIONS ANTIOLYMPIQUES...

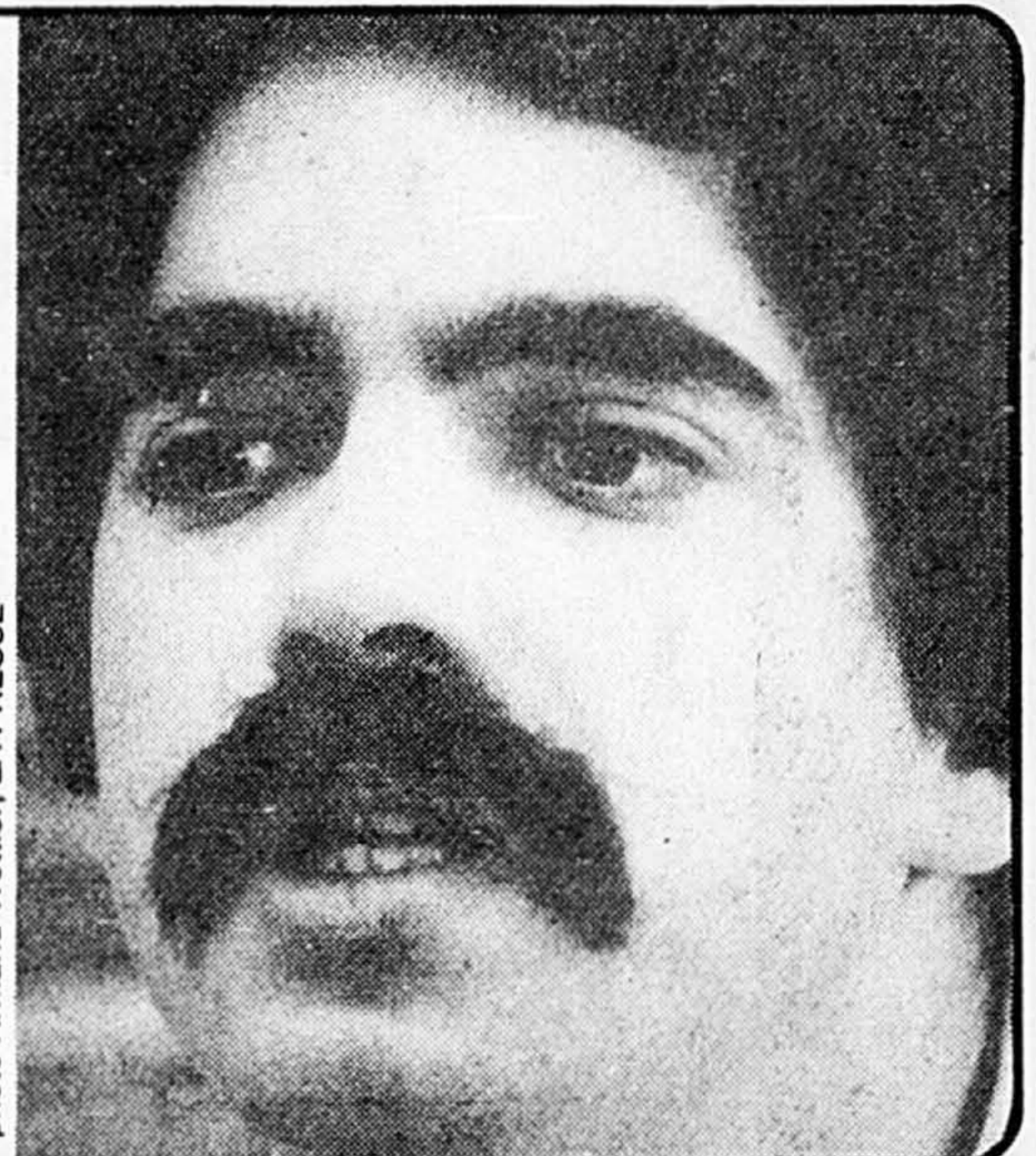
page A 4

LE «PRO FORMA» JUGÉ ILLÉGAL: L'EXPLOIT D'UN AVOCAT DÉBUTANT

■ Un jeune avocat de 27 ans, Me Alain Guttman, a chamboulé les moeurs du Palais de justice de Montréal en remportant une victoire contre les «vieux» avocats qui se servent trop souvent et parfois illégalement, selon un juge de la Cour supérieure, de l'ajournement «pro forma» d'une enquête ou d'un procès dans les cas de poursuite sommaire. Me Guttman qui dit se battre pour la justice a déclaré à LA PRESSE qu'il fallait aussi que les tribunaux respectent la loi. Chose certaine, la victoire qu'il vient de remporter aura des répercussions importantes.

page A 4

photo Armand Trotter, LA PRESSE



La courte vie de Pepito le poulet...

page A 3



photo Armand Trotter, LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 7
Arts et spectacles
— Informations: A 9 et A 10
— Horaires: A 11
Bandes dessinées: C 8
Carrières et professions: C 5
Décès, naissances, etc.: C 7
Économie: C 4 et C 5
Éditorial: A 6
FEUILLETON
— L'alternative du diable: D 1
Horoscope: C 8
Le monde: C 6
Météo: A 2
Mot mystère: C 8
Mots croisés: C 8
Plein Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 11
Radio et télévision: A 11
Sports: B 1 à B 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 et C 2

ÉDITO

VEUT-ON JUSTIFIER
LES HAUSSES
D'HYDRO?

PAR IVAN GUAY
page A 6



VILLE-MARIE
à deux pas du
stade Olympique

le Salon du choix
et de l'économie

RÉSULTATS DU BASEBALL
SAMEDI: Expos 10-6 Chicago 2-8
DIMANCHE: Expos 2 Chicago 1

Le Moignan dissipe les rumeurs de fusion

SHERBROOKE (PC) — La fusion de l'Union nationale avec le Parti libéral du Québec est totalement exclue et, quant à l'alliance des deux partis dans certains comtés, cela demeure très hypothétique.

Tout juste de retour de ses vacances, le chef intérimaire de l'Union nationale a ainsi tenu à répondre aux rumeurs de coalition de sa formation avec le groupe de M. Claude Ryan.

Même si M. Ryan, il y a une semaine, lors du conseil général de son parti, à Saint-Hyacinthe, avait partiellement confirmé cette rumeur, M. Michel Le Moignan, le successeur de M. Rodrigue Biron, se montre catégorique: il est totalement exclu de fusionner l'Union nationale et le Parti libéral. «Il n'est pas question de saborder notre parti».

Dans une entrevue téléphonique depuis son bureau de comté, à Gaspé, M. Le Moignan s'est montré étonné de voir que M. Ryan ait laissé circuler la rumeur à ce sujet: «C'est vrai que je l'ai rencontré (M. Ryan). Il s'agissait d'un entretien informel visant à faire une sorte de bilan de l'opération référendaire, où nous avons travaillé ensemble...», c'est curieux, mais lui (M. Ryan) il semble à y tenir à la fusion... en tout cas, je peux vous assurer que si c'est dans l'idée de Ryan, ce genre de projet, il n'en est absolument rien pour nous».

Puis, en ce qui regarde certaines ententes, ou alliances, dans différents comtés, cela reste une «pure hypothèse de discussion...», mais ce ne sera pas facile d'y arriver... et, à la vérité, ça ne nous intéresse pas beaucoup».

610,000 votes en 1976

Selon M. Le Moignan, les militants de l'Union nationale ne pardonneraient jamais à leurs dirigeants de fusionner leur parti et celui de M. Ryan. «Nous avons obtenu 610,000 votes à l'élection de 1976... et nous allons faire mieux la prochaine fois. On ne peut pas saborder un parti dans ces conditions». Du même souffle, il a laissé entendre que M. Camil Samson, qui avait affirmé qu'un projet de fusion de tous les partis d'opposition se discutait sérieusement, afin de venir à bout du Parti québécois, agissait par opportunisme. «Il (M. Samson) n'a jamais assisté

à la rencontre avec Ryan... mais pour lui je comprends que ce serait une bonne affaire: son parti n'est pas du tout organisé et ne pourrait pas faire face à une campagne électorale... à moins qu'il décide tout simplement de passer chez les libéraux; ce qui l'intéresse vivement».

M. Michel Le Moignan, qui a annoncé la tenue du congrès à la chefferie de son parti pour la fin de semaine des 4 et 5 octobre prochains, à Trois-Rivières, estime que son groupe est suffisamment vigoureux pour «faire encore mieux à la prochaine élection générale provinciale qu'à celle de 1976... nous allons faire élire plus que 11 députés à ce scrutin qui aura lieu à l'automne. Car l'élection pour cette période-là ne fait aucun doute».

Au niveau des Cantons de l'Est, plus particulièrement, M. Le Moignan a dit que l'organisation dans les comtés de Johnson et de Mégantic-Compton allait très bien et que si l'ancien député de ce dernier comté, M. Fernand Grenier, décidait de revenir à l'Union nationale, les portes lui seraient toutes grandes ouvertes.



Lévesque replonge dans l'histoire

Le premier ministre Lévesque s'est improvisé forgeron, samedi après-midi, lors de sa visite du Village québécois d'antan de Drummondville. Quelques instants plus tôt, le premier ministre avait inauguré ce complexe historico-touristique en compagnie d'une dizaine de députés, conseillers municipaux, préfets de comtés et autres personnalités locales. Encore loin d'être complété, le village ouvrira ses portes au grand public pour la première fois cet été. Il comprend tout de même une cinquantaine de bâtiments datant des années 1840 à 1910. Lancé en 1977, le projet a bénéficié de subventions provinciales totalisant près de \$900,000, sans compter les dons individuels, les commandites et les heures de travail fournies bénévolement. Le village est assis au pied de la rivière Saint-François, sur le site même d'un ancien village qui regroupait 14 familles en 1860. A gauche du premier ministre, dans la photo, on reconnaît le jeune député du comté et ministre du Revenu, Michel Clair.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Les camionneurs artisans engorgeront les routes

QUEBEC (PC) — Les 4000 camionneurs artisans du Québec vont commencer cette semaine des manifestations, notamment de très lents défilés, qui pourraient paralyser la circulation sur une bonne partie du territoire québécois.

Ils voudront de la sorte forcer le gouvernement à prendre les dispositions pour qu'ils aient une plus grande part des contrats de camionnage, en forêt tout particulièrement.

Les manifestations seront paisibles, ont fait savoir, samedi, à Québec, à une conférence de presse, des dirigeants de l'Association nationale des camionneurs artisans.

«Il pourrait y avoir des défilés, des visites surprises à des gens importants et on pourrait beaucoup, beaucoup klaxonner», a précisé l'un des avocats de l'association, Pierre Beaudet.

Et le président de l'Association, Gérard Dubé, a précisé, pour sa part, que les camionneurs pourraient circuler fort lentement sur les routes, «parce que l'essence coûte cher».

Il a ajouté qu'il n'était pas question, pour le moment, d'une manifestation monstre en face de l'Assemblée nationale.

Le gouvernement n'a encore rien proposé de concret pour satisfaire leurs exigences, principalement sur les modifications qu'ils veulent voir apporter à la politique d'attribution des contrats dans le camionnage en vrac.

Les camionneurs réclament la moitié des grands travaux d'infrastructures et de voirie, et

demandent au gouvernement d'obliger les compagnies papetières qu'il subventionne à les embaucher pour la construction des chemins de pénétration en forêt.

Refus
Sur le premier point, le ministre des Transports, Denis de Belleval, refuse de plier, disant que les camionneurs artisans ont déjà 75 pour cent des petits travaux et que, pour des raisons économiques, il ne peut accéder à cette demande sans créer d'autres problèmes.

Pour la deuxième demande, le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé, dit croire que sa nouvelle politique, applicable jusqu'en 1984, de subventionner les compagnies papetières pour la moitié des coûts de construction des chemins en forêt, devrait profiter aux camionneurs artisans, ce que conteste l'ANCAI.

Les compagnies, qui réalisent pour \$35 millions de ces travaux cette année, ne sont pas tenues d'embaucher des camionneurs artisans.

«Je crois bien que M. Bérubé ignorait ce qu'il faisait en signant cette entente avec les compagnies», a déclaré le président des camionneurs, M. Gérard Dubé, vendredi, s'en prenant plus au ministre des Transports qu'il accuse «de ne pas s'être suffisamment occupé de son affaire».

Les camionneurs ont été invités à paralyser une ou plusieurs régions à la fois pour une période pouvant varier de quelques heures à plusieurs jours.

Par ailleurs, des corps de police, dont la Sûreté du Québec, auraient demandé au ministère de la Justice de leur fournir les noms et adresses des présidents régionaux des associations de camionneurs artisans.



AVIS AUX MEMBRES ANCIENS ET ACTUELS de

VIC TANNY

VOICI 3 OFFRES IMPOSSIBLES À REFUSER * POUR

\$50

SEULEMENT

1 Même si votre carte de membre est expirée, nous vous la renouvelerons pour

UNE ANNÉE COMPLÈTE

2 Si vous êtes actuellement membre, nous prolongerons votre affiliation d'une année complète

OU

3 Sur présentation de votre carte ou contrat, vous pourrez affilier votre mari, votre femme* votre fils ou votre fille (*âgé de 16 ans ou plus et résidant sous votre toit) pour

UNE ANNÉE COMPLÈTE

* La preuve de votre qualité de membre devra être fournie sous forme de carte de membre ou contrat



VIC TANNY

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

7 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous
 Place Bonaventure.....866-3992
 Centre commercial Rockland.....341-3810
 Montréal-Nord, Place Bourassa.....326-8240
 Centre commercial Côte-St-Luc.....482-7415
 Ville LaSalle, Place Newman.....366-8080
 Chomedey, 1278, boul. Labelle.....687-1916
 Mail West Island.....683-2130
 CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE

INSTRUCTION INDIVIDUELLE EN PETITS GROUPES
OU EN PRIVÉ À TOUS LES NIVEAUX

ANGLAIS/ESPAGNOL FRANÇAIS

(déductible de l'impôt)

- 4 SEMAINES INTENSIF: 4h par jour
Coût: \$215 Début le 4 août
- 10 SEMAINES 2 fois par semaine
Coût: \$165 Votre choix de l'heure et du jour
Début chaque semaine

Également leçons privées — Inscription : \$20

GALOIS®

ÉCOLE DE LANGUES Depuis 1965

1410, rue Stanley
Suite 606 (Métro Peel)
844-5060
Ouvert de 11h à 20h
Culture personnelle, permis no 748755

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: — Maximum: 28
Ensoleillé et passages nuageux

DEMAIN

Beau et chaud

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	28	Ensol. et pass. nuageux	Chaud, ciel variable
Outaouais	—	28	Ensol. et pass. nuageux	Beau et chaud
Laurentides	—	28	Ensol. et pass. nuageux	Chaud, ciel variable
Cantons de l'Est	—	26	Ensol. et pass. nuageux	Beau et chaud
Mauricie	—	26	Ensol. et pass. nuageux	Beau et chaud
Québec	—	26	Ensol. et pass. nuageux	Beau et chaud
Lac-Saint-Jean	—	26	Ensol. et pass. nuageux	Beau et chaud
Rimouski	—	20	Ciel variable	Beau et plus chaud
Gaspésie	—	16	Nuageux avec averse	Beau et plus chaud
Baie-Comeau	—	20	Ciel variable	Beau et plus chaud
Sept-Îles	—	20	Ciel variable	Beau et plus chaud

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Victoria	10	18
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	13	26

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	14	30
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	13	28
Ontario	Part. nuageux	Toronto	17	29
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	10	23
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	12	20
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	12	19
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	6	11

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	18	28	Chicago	18	32
Washington	21	31	San Francisco	14	21
Boston	17	28	Nlle-Orléans	27	36
			Miami	26	35

vers les capitales

Amsterdam	—	16	Londres	—	17	Stockholm	—	18
Athènes	—	32	Le Caire	—	37	Sydney	—	13
Berlin	—	15	Lisbonne	—	31	Tokyo	—	24
Bruxelles	—	13	Madrid	—	29	Tunisie	—	28
Casablanca	—	26	Moscou	—	20	Vienne	—	19
Genève	—	17	Paris	—	15	Varsovie	—	17
Hong Kong	—	27	Rome	—	24			

vers les plages

Acapulco	26	34	Bermudes	26	30	Nassau	—
Mexico	8	28	Barbade	23	—	Rio de Janeiro	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi ou samedi \$1.75	285-7272
Lundi ou vendredi \$1.25	285-7070
Samedi seulement 0.75	285-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	ANNONCES CLASSEES
par courrier: Canada	Commandes 285-7111
13 26 52	du lundi au vendredi 9h à 17h
Lundi ou samedi \$37.00 \$74.00 \$148.00	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205
Lundi ou vendredi \$24.00 \$48.00 \$96.00	GRANDES ANNONCES
Samedi seulement \$13.00 \$26.00 \$52.00	Détailants 285-7202
	National, Télé-Press 285-7306
	Vacances, voyages 285-7265
	Carrières et professions, nominations 285-7320
ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS	COMPTABILITÉ
par courrier: 13 26 52	Grandes annonces 285-4892
Lundi ou samedi \$55.25 \$110.50 \$221.00	Annonces classées 285-4901
Lundi ou vendredi \$34.45 \$68.90 \$137.80	
Samedi seulement \$20.80 \$41.60 \$83.20	Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-4911

Les rues de Montréal

VIEL, rue (1910)

Le Récollet Nicolas Viel (1600-1625), missionnaire en Nouvelle-France, se noya avec son jeune prosélyte, Ahuntsic, dans un rapide de la rivière des Prairies (d'où le nom Sault-au-Récollet donné à un ancien village annexé à Montréal depuis le 22 décembre 1916). La voie portait auparavant le nom de rue Champlain. Axe est-ouest au sud de l'avenue Salaberry dans le nord de la métropole.

NICOLAS-VIEL, parc (1947)

Ainsi nommé pour la même raison que la rue Viel, le parc comporte en son milieu une stèle, surmontée d'une croix en granit, avec une inscription rappelant la première messe célébrée au Canada, le 24 juin 1615, sur la rive de la rivière des Prairies, par le père Denis Jamet, assisté du père Joseph Le Caron. Cette stèle est une oeuvre du sculpteur J.-C. Picher, et elle a été érigée en 1915 par la Société Saint-Jean-Baptiste à l'occasion du troisième centenaire de cette première messe. Au nord du boulevard Gouin sur la rivière des Prairies à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

VISITATION, île de la (1736)

Cette île de la rivière des Prairies est située à l'arrière de l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, d'où son nom donné après 1736, date de la fondation de la paroisse. Sur le parterre de l'église, on trouve deux monuments érigés en 1903 en l'honneur du Récollet Nicolas Viel et de son prosélyte Ahuntsic, précipités par des Hurons dans le dernier saut (Sault-au-Récollet - de la rivière des Prairies, au printemps de 1625).

ILE-DE-LA-VISITATION, rue de l' (?)

Seule voie de l'île du même nom, qui faisait partie du village du Sault-au-Récollet, avant l'annexion de ce dernier à Montréal le 22 décembre 1916. Axe est-ouest sur l'île de la Visitation.

Le mont Hood reste calme

VANCOUVER, Washington (AP, AFP) — Le volcan du mont Hood a été très calme hier après avoir montré des signes de réveil toute la semaine dernière et avoir mis les scientifiques sur un pied d'alerte.

En quatre jours, a indiqué un expert du centre d'études géologiques américain, une série de 50 secousses a été enregistrée, mais il est prématuré de conclure au risque d'une éruption, a-t-il ajouté.

Les spécialistes ne pensent pas qu'une éruption soit imminente, mais ils ont quand même établi des plans d'évacuation d'urgence au cas où le volcan, endormi depuis 1865, ne se comporte comme le mont St. Helens. Les deux volcans font partie de la même chaîne de montagnes. La population environnante a cependant été avertie de se tenir à l'écoute de la radio et de rester en alerte.

Il n'y a pas eu de secousses non plus au mont St. Helens hier. Des vapeurs s'élèvent toujours du cratère à une hauteur de 9,500 pieds. Les observateurs à bord d'avions peuvent encore voir la lueur rouge du dôme de lave au fond du cratère. Le mont St. Helens qui se trouve à une soixantaine de milles du mont Hood est entré en éruption le 18 mai dernier, faisant 28 morts et 36 disparus. L'éruption avait été précédée pendant plusieurs semaines d'une série de secousses sismiques comme celles qui ont secoué le mont Hood la semaine dernière. Toutefois, cela ne veut pas dire que le mont Hood se comportera comme le mont St. Helens.

L'éruption du mont Hood en 1865 n'avait pas été très grave. La dernière éruption importante au cours de laquelle le volcan a craché de la fumée, de la cendre et causé des éboulements remonte à 2,000 ans.

PEPITO APRÈS 45 JOURS DE BOUFFE

Cuisse ou poitrine ?

■ Crac! A force de piocher depuis le matin, Pepito venait de percer sa coquille. Il était épuisé.

La veille, des employés du couvoir Newhauser, de Saint-Félix de Valois, l'avaient changé d'incubateur. Il en était maintenant à son 19e jour d'incubation. Température contrôlée: 97 degrés F; humidité contrôlée: 87 p. cent, encore deux jours et Pepito pourra être vacciné et prendre la route de la ferme d'élevage. Il ne le sait pas encore — on ne dit pas ces choses là à un poussin, fut-il Flamingo — mais il est attendu chez monsieur Mercier, à Saint-Esprit, comté de Montcalm.

Attendu, il faut le dire vite, parce que Laurent Mercier, qui est aussi le président de la Fédération de la volaille de l'Union des producteurs agricoles du Québec, produit 250,000 poulets à griller par an. Alors, Pepito ou un autre...

Mais revenons au couvoir de Saint-Félix où notre poussin utilisera les deux jours d'incubation qui lui restent pour finir de briser sa coquille et avaler le reste du jaune de son oeuf. Il s'en nourrira pendant ses 48 premières heures dans le monde.

Invitation au voyage

Vingt et unième jour, 66,000 poussins sortent de chacun des 14 incubateurs du couvoir. Des mains expertes les entassent dans des boîtes de plastique de 18 pouces sur 21 (102 poussins par boîte de 100, deux pour la malchance comme on dit).

Pepito Mercier et ses amis sont bien émerveillés. Serrés comme des sardines, ils picotent et picotent sans arrêt... Cloc!

De nouveau la noirceur. Non, ce n'est pas un gros oeuf qui vient de se refermer sur les petits poussins mais plutôt une autre boîte de 102 poussins que l'on vient de déposer sur la leur... Cloc!

Une autre boîte. Puis une autre, une autre...

Les poussins sont de plus en plus nerveux. Et les minutes s'écoulent. Encore une couple d'heures à jouer des coudes dans la boîte avant que la lumière ne réapparaisse.

Pepito et ses compagnons se retrouvent soudain sur un grand comptoir. Une jeune femme installée derrière un engin, à vacciner saisit un premier poussin qu'elle étend une fraction de

seconde sur la machine. Une aiguille sort d'un petit trou... Au suivant! On n'a pas de temps à perdre ce matin-là au couvoir.

Les cinq femmes, derrière leur comptoir, vont vacciner 10,000 poussins à l'heure. Le liquide rouge qui vient se loger juste en dessous de la peau du cou des poussins va les immuniser contre les maladies de Gumboro et de Marek... et les étourdir quelques minutes. Les vaccins viennent du laboratoire Salsbury, de Kitchener, en Ontario. Ils ont l'air appétissants.

Les 102 poussins ne seront pas tous vaccinés cependant. La préposée jettera à la poubelle, sans autre forme de procès, ceux qu'elle jugera inaptes à faire le voyage. Pattes croches et autres malformations entraînent le rejet immédiat du candidat. Elle plongerà la main dans une autre boîte et en ressortira un poussin «substitut» qui ira compléter l'équipe. Il faut toujours 102 joueurs par boîte.

Une fois vaccinés, les poussins quitteront le couvoir en direction de leurs fermes d'adoption respectives. Mais ils ne diront pas pour autant adieu à tout jamais à Saint-Félix de Valois et ses chaleureux habitants. Ils seront de retour dans six, sept semaines, alors qu'on les amènera visiter les installations des «Volailles Vincent», un abattoir des plus modernes. Par ici les petits poulets, entrez voir comme c'est beau.

Mais chaque chose en son temps, la vie est courte, il faut en profiter. Et la meilleure façon de profiter de la vie que Pepito a trouvée, à son arrivée chez monsieur Mercier, fut d'aller se blottir avec ses compagnons sous une des fournaies circulaires, suspendues à une vingtaine de pouces du sol.

La loi du milieu

A partir de ce confortable poste d'observation, il ne mettra pas grand temps à découvrir que les trémis de grans répartis dans la pièce ne sont pas là pour décorer. Une fois cette vérité fondamentale acquise, manger et boire constitueront sa principale activité. Et ce n'est pas monsieur Mercier qui lui dira: «Tu manges tout le temps, Pepito, tu ne fous rien, tu me coûtes cher!» Au contraire, plus Pepito mangera et moins il bougera, plus son protecteur sera heureux. Monsieur Mercier aime ses poulets dodus et en santé.

Pepito croîtra donc en grâce et en sagesse. Très vite, il apprendra la loi du milieu. Occupe-toi de tes affaires, choisis tes amis

mais continue de t'en méfier. Et si jamais tu es impliqué dans une bagarre, évite les coups de bec qui font saigner.

Chez monsieur Mercier, comme ailleurs, un poulet qui saigne est déchiqueté dans le temps de le dire par ses 7,000 compagnons d'étage.

Vivre sa vie

Mais on finit par se lasser de bouffer. Même quand les grains et les moulées qu'on nous sert sont «boostés» de vitamines, protéines, sels minéraux et tout le reste. A six semaines et demi, Pepito pesait déjà près de sept livres, et la vie à la ferme commençait à lui peser. Il avait le goût de vivre sa vie, de voir du pays.

Aussi, la surprise passée, quel ne fut pas son bonheur, une nuit, d'apercevoir deux inconnus pénétrer dans son dortoir. Les deux hommes n'étaient pas seuls. Il y en avait deux autres en bas, qui attendaient les cages à poulets qu'on allait descendre dans quelques minutes. Douze poulets par cage.

Pepito fut un des premiers à monter à bord du camion. Il avait bien hâte de visiter l'abattoir de Saint-Félix... et peut-être qu'après on amènerait le groupe visiter le Canal 10, à Montréal, assister à l'enregistrement des «Tannants», qui sait...

C'est sur cette belle pensée que Pepito s'est endormi, cette nuit-là, dans sa cage. Quand il s'est réveillé, il venait d'entrer à Saint-Félix. Il a tout de suite reconnu le «Restaurant du coin».

Et quand le camion s'est arrêté aux «Volailles Vincent», il a senti un léger pincement au coeur. Il a eu tout à coup l'impression qu'après 21 jours prisonnier de son oeuf et 45 jours plates à mourir chez monsieur Mercier, il allait enfin commencer à vivre. Et quand on lui expliqua qu'il allait devoir visiter l'abattoir la tête en bas, suspendu par les pattes, pour des raisons de sécurité, il accepta de bonne grâce.

La chaîne se mit en marche et Pepito pénétra dans l'immeuble en fredonnant: «En avant la p'tite Hortense sur le long du mur, boum, boum, ayez pitié messieurs, mesdames du pauvre aveugle qui ne voit rien, prenez garde au tambour...» COUC!

Prologue

(bruits de table) «Rosaire, passe-moi donc le sel.» — «Mange au-dessus de ton assiette, Diane!» — «Une cuisse ou une poitrine, papa?»



photo René Picard, LA PRESSE

La réalisation la plus significative de la carrière de Charles Daudelin.

Daudelin créera le bas-relief de la chapelle du Sacré-Coeur

■ C'est au réputé sculpteur Charles Daudelin que les administrateurs de Notre-Dame, l'église mère de Montréal, viennent de confier la tâche exaltante, pour un artiste, de créer le

ment sans ostentation mais dans un atelier bien dessiné que l'artiste a commencé de donner à la terre glaise la forme d'un relief représentant l'ascension d'une population, à travers les arcs difficiles de la vie, vers Jésus et le soleil de la résurrection.

JEAN-PIERRE BONHOMME

grand bas-relief en bronze qui sera le point visuel privilégié de la nouvelle chapelle du Sacré-Coeur.

Daudelin créera ainsi une oeuvre semi-figurative dont les personnages paraîtront sur un mode allusif. Elle se distinguera donc de l'oeuvre que le maître Jordi Bonet avait créée pour le même lieu avant sa mort subite, oeuvre qui n'a pu être portée au stade de l'exécution et dont le caractère était parfaitement abstrait.

Daudelin n'a pas hésité à reconnaître, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE dans ses jardins de Pointe-Clair, que cette réalisation devrait être la plus significative de sa carrière. «Je me donne l'objectif, a dit le maître, de coller à l'environnement de la chapelle et de donner aux fidèles et aux visiteurs un choc spirituel de calme qui transformera la vie quotidienne».

Comme dans le premier projet, l'oeuvre aura 52 pieds de hauteur et sera coulée dans le bronze aux ateliers de la «Fonderie d'art et d'artisanat de Saint-Vincent-de-Paul à partir d'une maquette grandeur nature découpée en 32 panneaux de 8 par 3,4 pieds. L'entreprise devrait coûter près de \$300,000 dont \$25,000 pour le seul achat du métal.

L'artiste dont les oeuvres sculpturales se trouvent maintenant dans maints lieux publics profanes et religieux du Québec, a fortement appuyé sur cette nécessité de créer une ambiance qui élève. Il a dit que la plus belle reconnaissance lui a été manifestée à cet égard lorsque les ouvriers chargés de réaliser l'environnement de la chapelle des religieuses de la Providence, rue Grenet à Montréal — une récente création de Daudelin — ont graduellement adopté une attitude de profond respect et de silence à mesure que les divers éléments de l'oeuvre prenaient forme.

L'octroi de cette importante commande a été fait par un comité formé d'un représentant de la fabrique, le curé Fernand Lecavalier, de l'architecte Denis Lamarre, ainsi que des responsables de l'art sacré à l'archevêché et à l'oratoire Saint-Joseph, MM. les abbés Claude Turmel et Paul Leduc. Les membres de ce comité ont pris leur décision à partir d'esquisses préliminaires.

Daudelin est effectivement un créateur de volumes dont l'activité s'apparente à celle des architectes et dont l'effet se manifeste dans l'ambiance générale de la ville. Ses projets de parcs publics en font foi; sa proche collaboration avec plusieurs architectes réputés le démontre également.

M. Lecavalier a dit, au cours d'une récente entrevue, que l'option figurative imposée à l'artiste était valable «à cause du type de clientèle qui visite les lieux».

C'est dans une atmosphère de bon goût, dans un environne-

Daudelin, pour sa part, dont l'oeuvre sculpturale est généralement abstraite, a dit pouvoir s'accommoder de cette contrainte. Elle lui permet, a-t-il dit, de redécouvrir l'expression figurative tout en lui laissant la liberté de fondre l'ensemble de l'oeuvre dans une forme allusive.



photo Armand TROTTIER, LA PRESSE

On avait expliqué à Pepito que pour des raisons de sécurité, il allait devoir visiter l'abattoir la tête en bas, suspendu par les pattes. On avait cependant omis de lui préciser qu'à son entrée, on l'électrocuterait, le saignerait, l'ébouillanterait, le plumerait... Tous les mêmes!

Super Loto
NUMEROS GAGNANTS
\$1 million

TIRAGE: 13 JUILLET 1980				Les détenteurs de billets se terminant par:									
4301723	3492195	301723	492195	01723	92195	1723	2195	723	195				
			982117		82117								
3554701	2982117	554701	584037	54701	84037	4701	2117	701	117				
			775655		75655		4037		037				
4007907	3584037	007907		07907		7907	5655	907	655				
	5775655	GAGNANT	\$10 000.	GAGNANT	\$1 000.	GAGNANT	\$100.	GAGNANT	\$50.				
Les billets gagnants de \$50, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de BN.													
Tirage du 15680 Numéros gagnants 2399027 5482990 3804276 également décomposables.													

BETOURNAY, CRONE et associés

OPTOMETRISTES

CHEZ Simpson

En ville, au septième 842 3241 poste 676
Fairview Pointe-Clair, niveau du promenoir 697 4870 poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du promenoir 353 3300 poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687 1540 poste 242

L'AJOURNEMENT «PRO FORMA» EST UNE ILLÉGALITÉ

Un jeune avocat crée un précédent

Il aura fallu un jeune «blanc-bec», fraîchement émoulu de l'université, détenant un diplôme du Barreau du Québec dont l'encre est à peine séchée, pour chambouler les moeurs du palais de Justice de Montréal.

PIERRE BELLEMARRE

Pour, d'une part, amener un juge de la Cour supérieure à porter un blâme passablement sévère à l'égard d'un collègue de la Cour des sessions de la paix.

Pour, d'autre part, faire la leçon, d'une certaine manière, à l'ensemble des «vieux» avocats qui, avec le temps, perdent naturellement la fougue qui est propre à tout jeune procureur ambitieux.

Il est incontestable que Me Alan Guttman, 27 ans, a réussi

tout un exploit vendredi dernier. Par la cause «technique» qu'il a fièrement gagnée, il vient d'écrire une nouvelle page dans les annales du digne Palais.

C'est technique, on l'a dit, donc il est nécessaire de bien suivre l'ordre chronologique des choses. Au départ, c'est simple, Me Guttman prend récemment la défense d'un homme qui doit répondre de plusieurs accusations pour des méfaits présumés commis vers la mi-juin.

Mais le juge André Chaloux, des Sessions de la Paix, ajourne «pro forma» au 2 juillet l'enquête préliminaire, procédure que conteste Me Guttman le 23 juin dernier devant le juge Jean-Guy Boilard de la Cour supérieure.

Et voilà que vendredi dernier, le juge Boilard donne raison au jeune avocat dans un jugement de 16 pages. «L'ajournement pro

forma de l'enquête préliminaire ou du procès dans une matière de poursuite sommaire (partie XXIV) n'est qu'un moyen déguisé de procéder à un ajournement excédant huit jours, sans requérir le consentement des parties», soutient le magistrat en page 12 de son document.

Disposition illégale

Plus loin, il n'est guère plus tendre: «L'utilisation d'une expression latine ne vient nullement bonifier une illégalité flagrante. L'ajournement «pro forma», quels qu'en soient les motifs, contrevient clairement aux dispositions on ne peut plus explicites des articles 465 (1) (b) (i) et 738 (1) du Code criminel et résulte en une perte de juridiction sur la personne.»

Ce faisant, le juge BBoilard renversait une décision rendue en 1967 par le juge Dugas qui,

dans une cause similaire, déclarait parfaitement légale la disposition permettant l'ajournement «pro forma».

«Avec beaucoup de déférence pour mon collègue, monsieur le juge Dugas, je ne suis pas disposé à dire que l'ajournement d'une enquête préliminaire ou d'un procès d'une poursuite sommaire (partie XXIV) à huit jours «pro forma» est un «ajournement à date fixe et à huit jours», affirme le juge Boilard en page 13.

Et il ajoute: «L'on ne peut reprocher à un accusé d'insister pour obtenir que s'instruise, dans les huit jours, son enquête préliminaire ou son procès, dans le cas d'une poursuite sommaire, surtout s'il est détenu.»

Avec le résultat que vendredi dernier, le client de Me Guttman a pu être libéré dès après la lecture du jugement... jusqu'à ce

que les policiers lui remettent la main au collet à sa sortie du palais de Justice, pour loger contre lui de nouvelles accusations.

Il reste que le jeune avocat d'origine montréalaise, qui a fait son droit à l'université Laval et qui a obtenu son diplôme du Barreau à Montréal en novembre dernier, est à l'origine d'un jugement qui fait figure de précédent.

Non pas que le «pro forma» ne pourra plus être utilisé, mais un juge y pensera deux fois avant d'y recourir, car les procureurs de la défense auront tout le loisir d'invoquer le jugement Boilard qui, répétons-le, renverse celui du juge Dugas en 1967. Dans une entrevue donnée à LA PRESSE, Me Guttman a déclaré: «Je veux me battre pour le principe de la justice. Il faut aussi que les tribunaux respectent la loi. Je ne

me suis pas attaqué au juge Chaloux, mais à l'Institution elle-même dans cette cause sur le «pro forma».

Cette dernière disposition est d'ailleurs une «création» du Banc des juges du district de Montréal et, toujours selon Me Guttman, il semble qu'on en ait abusé depuis quelques années.

«Si l'on manque de ressources humaines au palais de Justice de Montréal, on n'a qu'à faire comme à New York, où siège en soirée le Night Docket», a signalé le jeune avocat, qui doit aménager éventuellement sur la rue Queen Mary, car il n'a pas encore eu l'occasion de s'installer en dehors de son domicile privé pour pratiquer sa profession.

Chose certaine, son exploit comporte d'importantes répercussions et son jeune auteur s'en félicite... au nom de la justice.



Deux enfants de Ronald Reagan Mike et Maureen, sont arrivés main dans la main au ralliement qui a eu lieu hier et qui a précédé l'ouverture de la convention du Parti républicain aujourd'hui à Détroit.

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

l'ont rejeté ou modifié, sévèrement.

Contrairement aux Démocrates qui se tiraillent encore sur l'orientation idéologique de leur parti, les républicains en ces temps incertains évoquent à plus d'un égard l'image que projetait Franklin Delano Roosevelt en 1932, celle d'un parti et d'un chef disposant de solutions concrètes à la crise affligeant le pays.

Douglas Fraser, le président des Travailleurs unis de l'automobile, faisait écho à cette thèse vendredi dernier lorsqu'il confia à des leaders républicains venus le courtoiser: «Les gens de ma génération (Fraser a 62 ans) font campagne contre Herbert Hoover depuis 1932, mais aujourd'hui en 1980, voilà qu'ils constatent que ce ne sont plus les démocrates mais bien les républicains qui s'adressent aux vrais problèmes du citoyen.»

Le secret derrière le succès de la campagne républicaine réside dans ce que Reagan et ses troupes ont su concentrer leurs énergies à morceler les blocs démocrates traditionnels au point où les cols bleus, les travailleurs à la chaîne, cette masse de 50 millions d'Américains entre 18 et 40 ans ne gagnant pas plus que 15,000 dollars par année et qui votent démocrate par habitude, découvrent soudainement dans le programme du GOP non seulement des réponses à leurs difficultés financières, mais surtout un souci profond — et sans doute authentique chez Ronald Reagan — de s'identifier à leurs préoccupations.

Pour la première fois depuis 1952, (Richard Nixon n'avait aucun goût pour ces questions) le Parti républicain affiche des politiques audacieuses concernant les Noirs, les minorités, les personnes âgées, les assistés sociaux, promettant (tel Roosevelt en 1932) de les sortir de leur misère en les remettant au travail, en les libérant du joug fédéral, un engagement obscur qui donne lieu dans le programme du parti à des expressions qu'affectionne un Camil Samson au Québec, du genre: «Nous nous opposons à toute initiative accordant au gouvernement fédéral plus de pouvoirs au sein des familles...»

La stratégie Reagan est d'autant plus percutante qu'elle profite de ce que M. Carter accusé de crypto-conservatisme par son rival le sénateur Edward Kennedy, s'est montré impuissant à réveiller au sein de la base de son parti le rêve libéral d'une société juste et prospère.

Le leader démocrate se retrouve donc aujourd'hui divisé entre l'héritage du New Deal et le bilan plutôt maigre de ses quatre années à la présidence où il se montra souvent, trop souvent aux yeux de ses partisans un politicien franchement conservateur.

Quant à ses appuis au Capitole, les 251 représentants et les 53 sénateurs démocrates qui devaient en théorie maintenir le parti au pouvoir, sont aujourd'hui victimes des pires sondages depuis la fin de la seconde guerre que connaissent des législateurs fédéraux.

Un sondage Harris mené au printemps dernier révéla que 72 pour cent de l'électorat n'y ver-

rait aucun mal si les républicains renversaient la majorité démocrate au sein des deux chambres du Capitole, allant jusqu'à conclure que le pays s'en porterait même mieux.

Puis, pour ajouter à ses déboires, Carter en juin dernier devint le premier président démocrate depuis Truman en 52 à voir son parti renverser son droit de veto, lorsque le Sénat et la Chambre des représentants rejetèrent les hausses de taxes sur les profits des compagnies de pétrole, une mesure visant à conserver plus d'énergie. Cet échec intervint alors que les républicains acceptaient de faire bloc derrière Reagan.

Cette ville de Détroit où naquit la Ford modèle «T» et la moins heureuse Edsel, qui servit longtemps d'exemple à l'industrialisation du pays le plus riche du monde, mais qui aujourd'hui subit la première vague de choc d'une longue et pénible récession, n'eut pu offrir meilleur tremplin aux républicains.

Pendant qu'hier 1994 délégués, qu'observent plus de 7000 journalistes, s'inscrivaient au centre: d'accueil, Ronald Reagan faisait sa valise à Los Angeles. Aujourd'hui il entrera dans le stade, arborant ce même sourire mi-sévère mi-sarcastique qu'il affichait lorsqu'il dressait son singe Bonzo en 1951. A 69 ans, cet étrange leader a entrepris une campagne dont la popularité indéfinissable constitue la preuve d'un revirement profond dans la conscience américaine. Certes, Reagan peut ne pas gagner, mais il ne fait plus aucun doute qu'il ne sera pas défait comme le fut Barry Goldwater en 1964.

Moscou dénonce les agents anti-olympiques

MOSCOU (Reuter) — Les services spéciaux américains et d'autres pays de l'Alliance atlantique ont formé plusieurs dizaines d'agents dans des «écoles anti-olympiques» en Grande-Bretagne et en RFA pour se livrer à la subversion pendant les Jeux olympiques, écrit hier le journal «Sovietskaïa Rossiya».

«Des sociétés spéciales ont été constituées pour fabriquer des valises à double fond, des sous-vêtements longs comportant des poches secrètes, des boîtes de chocolats, de biscuits, de bonbons et de café, bourrées de tracts et de brochures imprimées sur du papier à cigarette», affirme le journal.

L'article, résumé par l'Agence Tass, accuse les agents de la CIA, placés dans les organes d'information occidentaux, d'avoir pour mission de propager «de fausses informations et de diffuser» les Jeux olympiques qui s'ouvrent le 19 juillet.

La CIA a fait pression sur bon nombre de chaînes de télévision occidentales afin de les contraindre à renoncer aux retransmissions en direct, pour empêcher la publication d'informations véridiques sur les Jeux, poursuit le journal.

Cet article constitue une version remise à jour d'un texte semblable publié en avril dernier dans «Moskovskaïa Pravda», organe du Parti communiste de la capitale, qui déclarait que le «programme anti-olympique avait été placé sous la direction de M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter chargé de la sécurité nationale».

«Sovietskaïa Rossiya», qui ne donne aucune source à ses informations, écrit que les responsables d'organisations anti-soviétiques d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale se sont réunis au début de l'année afin de préparer leur stratégie contre les Jeux.

Ils ont ainsi décidé de sélectionner et de former des jeunes gens de moins de trente ans parlant russe ou toute autre langue de l'Union soviétique pour les envoyer à Moscou déguisés en touristes pour y mener la subversion, poursuit l'article.

Le gros des volontaires vient des universités Dnsharerk et de Philadelphie. Après avoir reçu un entraînement de base, les meilleurs ont été sélectionnés par la CIA et le FBI pour être envoyés dans des écoles en Europe.

L'une de ces écoles se trouve à

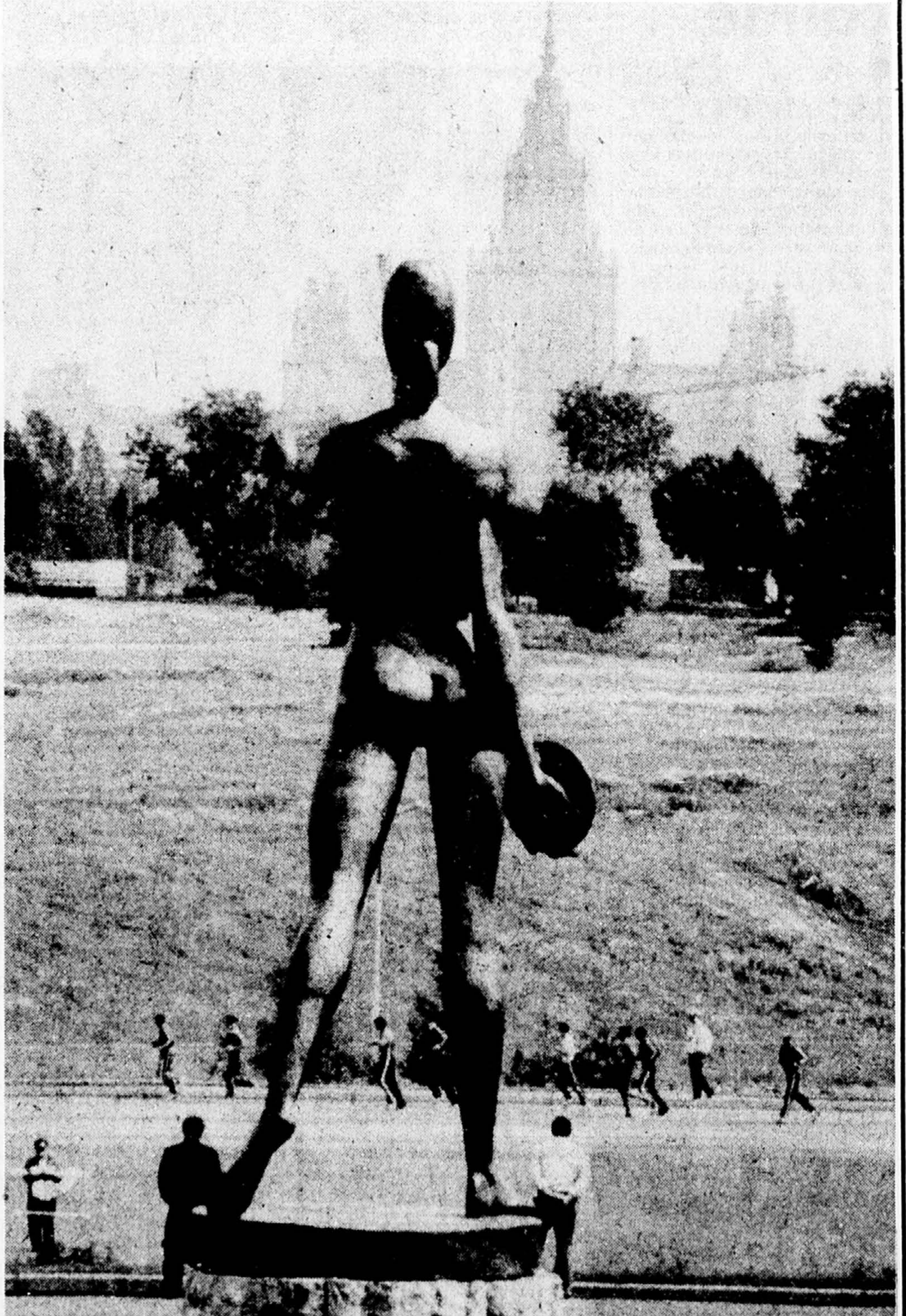
une base militaire près d'Oldham et l'autre dans le village de Weston-Upon-Trent, en Grande-Bretagne, poursuit l'article.

(Le ministre britannique de la Défense a formellement démenti pour sa part hier les allégations soviétiques comme étant dénuées de tout fondement.)

(Un porte-parole a précisé qu'il n'y avait aucune unité britannique dans la région d'Oldham et qu'il connaissait seulement l'existence d'un camp d'adolescents pour les huit-dix-huit ans d'une organisation d'exilés ukrainiens à Weston-Upon-Trent.)

L'article de «Sovietskaïa Rossiya» semble clairement destiné à confirmer les mises en garde adressées dans les usines par des responsables et des permanents du Parti selon lesquelles les étrangers qui se trouveront à Moscou pendant la durée des Jeux compteront certaines personnes «animées de mauvaises intentions».

Le texte semble en outre destiné à justifier auprès de l'homme de la rue l'imposant dispositif policier mis en place dans la capitale et qui a notamment nécessité le déploiement de dizaines de milliers de policiers supplémentaires.



Les premiers athlètes arrivés à Moscou ont commencé à s'entraîner hier sous les regards de ce discobole en bronze plus grand que nature. A l'arrière-plan, on voit l'Université de Moscou.

EN BREF

Grefte de peau semi-artificielle

■ Trois chercheurs canadiens vont tenter une greffe de peau «semi-artificielle» sur un grand brûlé d'ici 2 semaines, a-t-on appris samedi à Toronto. Le docteur Ron Zuker, chirurgien plastique à l'hôpital des enfants malades de Toronto, a indiqué avoir expérimenté en laboratoire, avec le docteur Carl Grant et le technicien Roger Warren, une peau mi-naturelle mi-synthétique, sur un patient volontaire. Prélevée sur le malade et mêlée à des éléments gélatineux, cette peau s'est développée avec un réseau capillaire sanguin normal, a-t-il déclaré.

URSS: Menaces contre une féministe

■ L'animatrice du mouvement féministe de Leningrad, Mme Tatiana Mamonova, a été avertie par le KGB qu'elle devait quitter l'Union soviétique dans les jours prochains sous peine de répondre de ses activités devant les autorités, a-t-on appris hier à Moscou de source dissidente. Après la publication en 1979 d'un premier almanach «Femme et Russie», qui a marqué les débuts du mouvement féministe en URSS, Mme Mamonova et ses amies ont fait publier en France «Rossianka», suite du premier almanach. Selon l'animatrice féministe, le KGB a réitéré à plusieurs reprises ses menaces contre les membres de la rédaction si un nouveau numéro de la revue féministe venait à voir le jour en URSS.

Une bonne affaire torpillée

■ Un pêcheur canadien qui tentait de vendre à bon prix une torpille-sonar trouvée sur les rivages déserts des îles de la Reine-Charlotte au large de la Colombie-Britannique, a dû la céder pour rien aux autorités. L'objet marin non identifié (OMNI) de 270 kg, qui porterait des inscriptions cyrilliques sur l'une de ses pièces, pourrait aussi bien provenir d'un bateau américain de prospection pétrolière que d'un «chalutier» soviétique, estiment les garde-côtes de Prince-Rupert (nord de la Colombie-Britannique), où l'OMNI est entreposé pour examen.

Le banquier Sindona soupçonné de meurtre

■ Le banquier italien Michele Sindona, condamné il y a quelques semaines à New York pour banqueroute frauduleuse et simulation d'enlèvement, est soupçonné du meurtre avec préméditation de l'avocat milanais Giorgio Ambrosoli, liquidateur de la Banca Privata Italiana (BPI), l'entreprise pivot de l'empire de l'ex-financier. Un document émis samedi par le parquet de Milan désigne Sindona ainsi que cinq autres personnes — deux Siciliens et trois Italo-Américains — toutes liées à la Cosa Nostra, comme les instigateurs du meurtre du liquidateur, il y a un an, le 12 juillet 1979. L'exécution du crime avait été confiée à trois «professionnels». Les raisons d'éliminer Me Ambrosoli ne manquaient pas. Un travail acharné de quatre ans lui avait sans doute permis de percer les derniers secrets du banquier.

Deux évasions

■ Deux individus se sont évadés, vers 22 h, vendredi soir, de l'Institut de la montée St-François de Laval en sautant par-dessus une clôture qui ceinturerait le bloc à sécurité minimum. Leurs identités sont: Robert Houde, 28 ans, et Alain Lalumière, 25 ans, qui purgeaient une peine de vol à main armée. Selon un rapport sommaire de la Sureté du Québec, les fuyards auraient volé une auto par la suite et auraient pris la direction ouest de la route 25. Ils ne sont pas considérés comme dangereux.

Une robe en prime

■ APU (AFP) — La foire aux célibataires, qui a commencé hier dans le village de Montaut, dans le sud-ouest de la France, offre cette année au couple qui s'y sera formé une robe de mariée. Par ce prix, les organisateurs ont sans doute voulu tirer la leçon de l'an dernier. En effet, le couple lauréat 1979, qui avait gagné un voyage aux Baléares, n'a pas survécu à cette lune de miel. Cependant cette rupture permet à la lauréate de l'an passé de tenter à nouveau sa chance, et de remporter peut-être la robe de mariée, à défaut de l'époux idéal.

Une collision évitée

■ Le «Pouchkine» a failli, hier, entrer en collision avec l'un des nombreux traversiers reliant Tadoussac à Baie-Ste-Catherine. La tragédie a été évitée de justesse, le commandant du paquebot soviétique, qui descendait le Saguenay, ayant rapidement réagi en manoeuvrant de manière à ne plus être dans la trajectoire du traversier. L'incident s'est produit à la suite d'une fausse manoeuvre effectuée lors de l'accostage. Les passagers du traversier en ont été quittes pour une forte émotion.

Grève évitée chez Voyageur

■ La compagnie Voyageur et ses employés des terminus, affiliés à la CSN, ont conclu une entente concernant le renouvellement de leur contrat de travail, évitant ainsi de justesse le recours à la grève. Les employés ont obtenu une augmentation de salaire de 17,28 p.c. étalée sur deux ans, une clause d'indexation correspondant à l'échelle des salaires, un meilleur régime de vacances et un régime de retraite plus satisfaisant.

2300 incidents nucléaires

■ Plus de 2.300 incidents, y compris des erreurs de manutention et des défaillances mécaniques, se sont produits dans les centrales nucléaires aux Etats-Unis l'année dernière, a affirmé hier l'organisation antinucléaire Masse critique, proche de M. Ralph Nader, défenseur des consommateurs. Dans les milieux officiels, on confirme le nombre des incidents, mais on conteste que ceux-ci imposent une révision des normes de sécurité.

20 familles sur le pavé

■ Un incident de trois alertes et qui semble d'origine douteuse a jeté sur le pavé, tard samedi soir, une vingtaine de familles qui habitent des logements du 5834 au 5862 de l'avenue du Parc près de Bernard. Personne n'a été blessé durant le sinistre. Une soixantaine de sapeurs se sont rendus sur les lieux pour contrôler l'incendie qui s'est déclaré, semble-t-il, dans les hangars, à l'arrière des maisons de 3 étages. Les dégâts sont considérables et une enquête doit avoir lieu prochainement pour déterminer l'origine de l'incendie.

Mirabel dans le Guinness...

■ L'aéroport de Mirabel a obtenu une mention dans le Guinness Book of Records. Il est l'aéroport le plus éloigné de la ville qu'il dessert, soit 55 kilomètres.

Un carnaval nocif

■ Plus de 200 enfants ont été hospitalisés, dans le Nottinghamshire (centre de l'Angleterre), à la suite de malaises, alors qu'ils assistaient à un carnaval à Hollingwell. On ignore encore l'origine de ces malaises, mais les responsables de la santé estiment qu'il pourrait s'agir d'une intoxication alimentaire ou de troubles causés par l'inhalation d'insecticides pulvérisés sur les champs voisins.

Herb Gray intervient

■ Le ministre fédéral de l'Industrie, Herb Gray, a demandé à la société Chrysler de ne pas transférer, comme elle l'a annoncé, ses services d'achats de Windsor à Detroit. Une telle décision entraînerait la perte de 30 emplois et enfreindrait l'entente conclue il y a deux mois entre Chrysler Canada et le gouvernement fédéral, accordant à la société 200 millions de dollars en prêts d'ici à 1982. Pour le moment, il semble que l'intervention du ministre de l'Industrie ait suffi à convaincre le président de Chrysler, Lee Iacocca, ce dernier ayant assuré qu'il n'y aurait ni transferts ni licenciements.

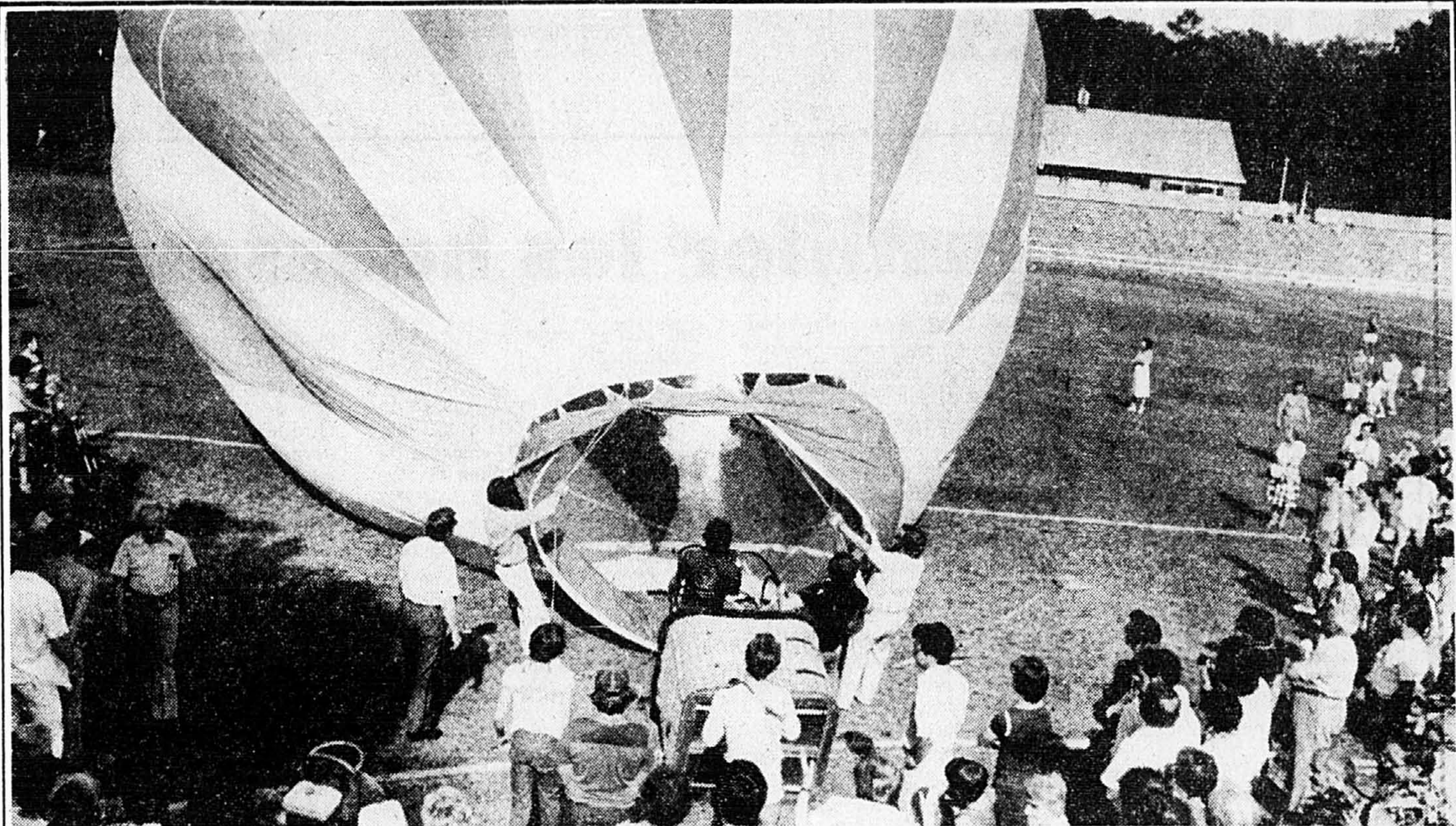


photo LA PRESSE

Il ventait trop... ou pas assez!

Samedi après-midi trois montgolfières devaient s'envoler dans le ciel de Terre des Hommes et atterrir à Beloeil 90 minutes plus tard. Il ventait trop fort, on a remis le tout au lendemain. Hier, il ne ventait pas assez, de sorte qu'une seule montgolfière a quitté la terre. Elle n'est d'ailleurs pas montée très haut, 100 pieds tout au plus, retenue à la terre qu'elle était par des câbles.

Pourquoi y avait-il des montgolfières à TdH ce week-end? Une idée de quel- qu'un à Air Canada, pour marquer de façon spectaculaire la journée des employés du transporteur officiel de TdH et des Floralis. Le vrai spectacle, ce sera pour une autre fois, un jour où il y aura juste assez de vent, ni trop, ni trop peu...

AU 21e JOUR DE LA VAGUE DE CHALEUR AUX USA

Maintenant 382 morts

■ NEW YORK (AP) — Un décompte non officiel réalisé par Associated Press fait état de 383 personnes décédées à cause de la chaleur dans 15 Etats des Etats-Unis. Samedi était le 21e jour de la vague de chaleur dans certaines régions.

Dans le Nebraska, samedi, les cloches d'une église carillonnaient des chants de Noël.

«Nous avons pensé que nous pourrions refroidir l'atmosphère avec de la musique d'hiver», a expliqué le révérend Lloyd Bliss.

Dans le Kentucky, M. Robert Deskins, intendat du Parc national des cavernes de Mam-mouths, a déclaré que le nombre des visites de touristes aux cavernes du parc — où la température est à 12 degrés — avait augmenté de 30 pour cent par rapport à l'été précédent.

Au Texas, le nombre d'accidents mortels semble s'être stabilisé. D'après les fonctionnaires de l'Etat, les températures ont légèrement baissé par rapport aux records enregistrés au début de la vague de chaleur. Ils pensent que les personnes qui

étaient susceptibles d'avoir des problèmes à cause de la chaleur sont probablement déjà toutes mortes.

Samedi, les températures atteignaient 42 degrés à Wichita, au Texas. A Saint-Louis, où on

prévoyait 40.5 degrés pour samedi, le Dr Georges Wettach, directeur des services médicaux d'urgence, a dit que si la chaleur continuait, la ville aurait à faire face à des cas d'attaques cardiaques causées par la chaleur dans des proportions «épidémiques».

Étudiants francophones malmenés dans l'Ouest

■ QUÉBEC (PC) — Mark Côté, étudiant en anthropologie à l'université Laval, bilingue, 22 ans, était parti dans l'Ouest canadien avec des amis, au début de mai, dans l'espoir d'y dénicher un emploi d'été pour payer ses études.

Arrivés à Calgary, les quatre étudiants québécois se sont trouvés du travail au Cana-dien Pacifique, mais dans un lieu éloigné, en Saskatchewan.

A Gull Lake, le groupe comptait 20 travailleurs, dont comme seuls francophones, ces quatre étudiants.

Il y a eu, selon M. Côté, à plusieurs reprises des accrochages verbaux entre certains plus agressifs et les étudiants traités de séparatistes et avertis de ne pas trop parler la langue française.

Au point qu'une fois on a menacé d'en venir aux coups.

Tous ces gens logeaient dans deux wagons-lits.

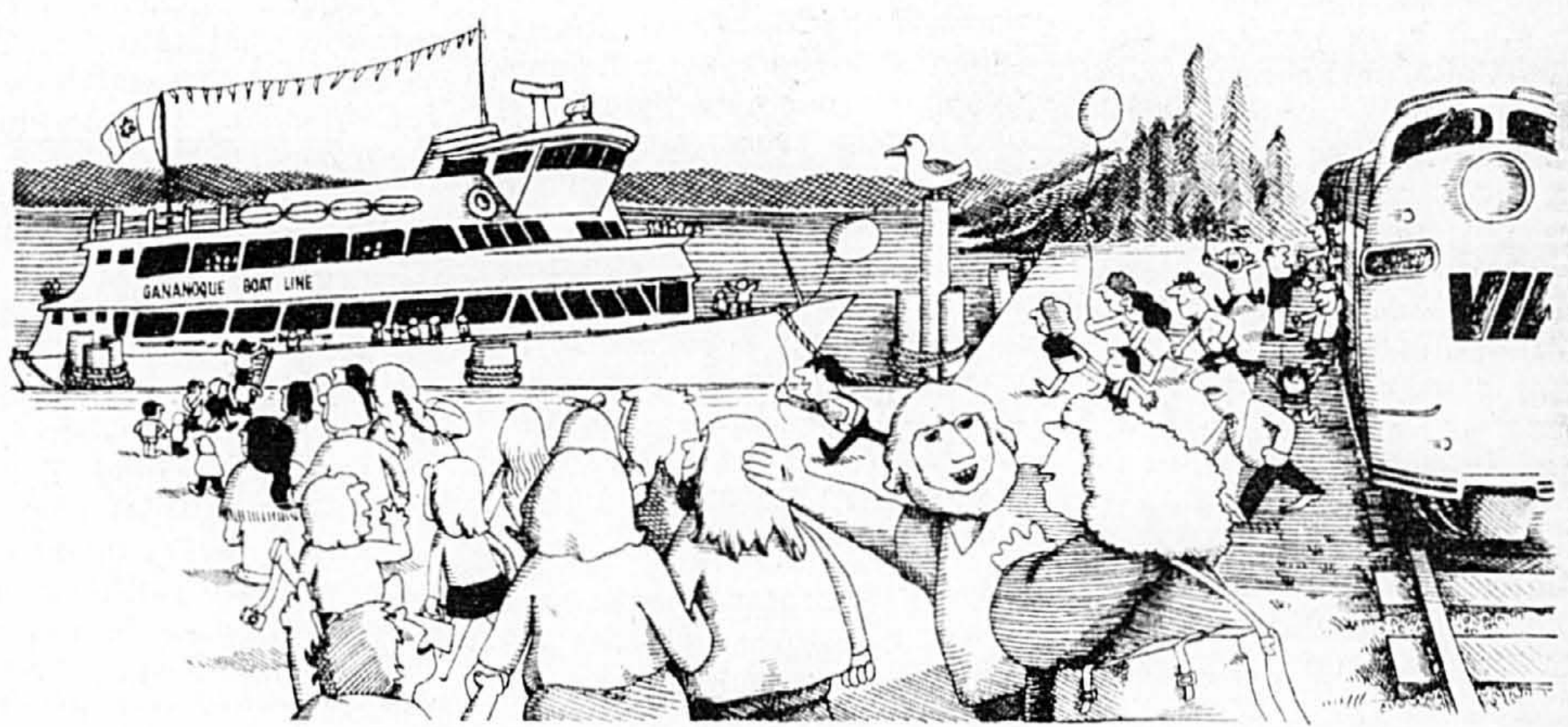
Une nuit, les quatre jeunes gens furent réveillés par des individus éméchés du groupe, jetés sous la douche pieds et mains liés, et sommés de quitter les lieux sans trop tarder, selon la version de M. Côté.

Les quatre étudiants sont retournés à Calgary... et cherchent du travail pour finir l'été.

Marl Côté a logé une plainte vendredi au bureau central du Canadien Pacifique à Calgary (Alberta); les autorités ont promis qu'une enquête serait instituée pour connaître les circonstances exactes entourant ces incidents.

A Sillery, les parents de Mark ont alerté le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

Embarquez-vous!



C'est la croisière des Mille-Îles!

VIA vous convie à une journée de détente organisée aux Mille-Îles. Hé oui! Depuis Gananoque, au coeur même des Mille-Îles, participez à une croisière de 3 heures à bord d'un trois-ponts moderne et confortable. De plus, vous bénéficiez par la même occasion d'une visite guidée de Kingston, ville historique fondée en 1673 et d'une halte à la villa Bellevue, maison historique meublée de pièces de l'époque 1890 et qui fut déjà la résidence de Sir John A. MacDonald. Sachez bien vous divertir; découvrez les Mille-Îles avec VIA.

Ce forfait comprend: de Montréal, l'aller-retour en voiture-coach, la visite guidée de Kingston, l'aller-retour en autocar de Kingston à Gananoque, la croisière de 3 heures dans les Mille-Îles et enfin, le stationnement gratuit à la gare de Dorval.

Départ tous les jours de Montréal. Adultes: \$29,95; enfants de 5 à 11 ans: \$15,00.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau de ventes VIA au 871-1331.

Détenteur d'un permis du Québec

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



INTER

Gros lot de **250 000\$**

777414 250 000\$

77414 2500\$

7414 250\$

414 50\$

LOTS

Gros lots de **25 000\$**

315879

397136

979984

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables, à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 05877
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$

0	5	8	7	7	X
X	0	5	8	7	7

Numéro tiré 0429
3 FAÇONS DE GAGNER 250\$

0	4	2	9	X	X
X	0	4	2	9	X
X	X	0	4	2	9

Numéro tiré 448
4 FAÇONS DE GAGNER 50\$

4	4	8	X	X	X
X	4	4	8	X	X
X	X	4	4	8	X
X	X	X	4	4	8

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Veut-on justifier les hausses d'Hydro ?

Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, et son collègue le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, ont tenu jeudi dernier une conférence de presse pour dénoncer vivement l'intention du fédéral d'imposer une taxe sur l'exportation d'électricité aux USA. D'ailleurs cette intention fait suite à la protestation de l'Alberta qui trouve injuste que le fédéral veuille imposer une taxe sur l'exportation de gaz naturel sans en imposer une sur les autres formes d'énergie, telles que le charbon, l'uranium, l'électricité.

Faut-il en conclure que les ministres Landry et Bérubé sont opposés aux taxes sur les sources d'énergie? Pas du tout. Ils ne sont opposés qu'aux taxes qui viennent d'Ottawa. Mais d'où qu'elles viennent, les taxes sont toujours payées par les mêmes contribuables. C'est donc du point de vue des contribuables

qu'il faut juger si certaines taxes sont justifiables et non du point de vue des gouvernements qui se disputent des droits de taxation sur le dos des contribuables.

MM. Landry et Bérubé ont insisté sur le fait qu'Hydro-Québec devra hausser ses tarifs d'électricité si Ottawa taxe l'exportation aux États-Unis de son courant électrique. Une hausse des comptes d'électricité dans une société où tout est électrifié est un puissant argument. Mais que vaut-il en l'occurrence? M. Bérubé, de qui relève Hydro-Québec, sait fort bien que cette société d'État n'exporte que ses surplus d'électricité et seulement sur une base temporaire: soit l'été quand les besoins du Québec sont moindres; soit lors de la mise en service de nouveaux barrages dont la production dépasse temporairement les besoins du Québec. Mais les besoins québécois s'accroissent chaque année et finissent

par utiliser toute la production d'électricité.

L'an dernier la vente de ces «surplus» a rapporté \$228 millions sur les \$1,977 millions de revenu d'Hydro-Québec. Si l'on considère en outre qu'Hydro a emprunté l'an dernier plus de \$2 milliards pour financer son développement hydro-électrique, on voit le peu d'importance (environ 5 pour cent) que tient la vente de ces «surplus» dans le budget d'Hydro. Maintenant, si le fédéral imposait une taxe de 10 pour cent, par exemple, sur l'exportation de ces surplus, cette taxe coûterait \$22,8 millions aux Québécois. Or ce montant ne représenterait qu'environ un pour cent des emprunts annuels d'Hydro. Les hausses des taux d'intérêt depuis deux ans équivalent à elles seules à plus de 500 pour cent de ce montant pour les emprunts d'Hydro. Sans compter la hausse des

coûts du projet hydro-électrique de la baie James. En dépit de tout cela, et par suite des hausses de tarifs payées par les Québécois, Hydro a fait l'an dernier des profits nets de \$716 millions.

Il est donc démagogique de laisser entendre, comme l'ont fait les ministres québécois, qu'une taxe fédérale serait un désastre pour Hydro qui devrait abandonner de nombreux projets d'aménagement de rivières. La crédibilité de ces deux ministres, piliers de la politique économique du gouvernement, en souffrira auprès des gens sérieux. Il faut donc interpréter l'intervention de ces ministres comme une manoeuvre politique dans le prolongement du débat référendaire. C'est ce qui explique le sophisme de MM. Landry et Bérubé selon lequel l'électricité ne doit pas être taxée par le fédéral parce que, contrairement à l'Alberta pour son pétrole

et son gaz, le Québec a payé seul son développement électrique. En d'autres termes, tout ce qu'une province développe à ses frais, elle n'est pas obligée de le partager avec les autres. Avec un tel principe il n'y a pas de pays ni même de communauté économique possible. Pourtant les péquistes prétendaient par la souveraineté-association sauvegarder la communauté économique canadienne.

En outre MM. Landry et Bérubé escamotent le fait que l'Alberta a plus que remboursé l'aide fédérale de jadis en vendant son pétrole aux Canadiens depuis 1974 très au-dessous du prix mondial. Ces ministres escamotent aussi le fait que l'électricité satisfait moins de 25 pour cent des besoins énergétiques du Québec alors que le pétrole en satisfait près de 70 pour cent et que l'Alberta fournit 60 pour cent du pétrole québécois. La protestation véhémement de ces

ministres péquistes n'a donc pas été faite pour protéger les intérêts des contribuables québécois mais pour protéger le domaine fiscal du gouvernement.

Ces ministres, en effet, n'avaient pas besoin de fausser les faits pour avoir l'appui des citoyens contre la taxe fédérale. Ils n'avaient qu'à dire la vérité. Mais ils n'ont pas osé ou, plus précisément, n'ont pas pu le faire parce que leur gouvernement est dans la même situation que le fédéral. Le gouvernement Lévesque et le gouvernement Trudeau sont, en réalité, ceux qui ont engendré les plus énormes déficits de l'histoire de la province et du pays. Ces gouvernements exceptionnellement dépensiers cherchent donc à protéger leur aire de taxation et à trouver des boucs émissaires pour justifier les impôts présents et à venir.

IVAN GUAY

Programme plutôt inquiétant du candidat Ronald Reagan

Depuis quelques années on constate que plusieurs régimes politiques occidentaux ont tendance à s'orienter vers des programmes de droite, tandis que l'opinion de gauche éprouve le besoin de se faire plus discrète. Les États-Unis n'échappent pas à ce phénomène, et la popularité du républicain Ronald Reagan indique que la droite américaine a encore le vent dans les voiles.

Vendredi, des agences de presse nous donnaient un avant-goût du programme électoral qui sera soumis, la semaine prochaine, aux participants à la convention nationale républicaine de Détroit. Si ce programme, qui a toutes les apparences d'un document dur et réactionnaire, devait être sanctionné par les hautes instances du parti, et si les élections de novembre devaient porter M. Reagan au pouvoir — ce qui n'est pas impossible — les États-Unis se trouveraient embarqués dans une galère qui pourrait fort bien les entraîner vers des récifs extrêmement redoutables — et c'est le moins que l'on puisse dire.

Le programme annonce une course effrénée aux armements afin de rendre les arsenaux américains infiniment et à tout jamais mieux garnis que ceux des Soviétiques. Il stipule égale-

ment le rejet pur et simple des accords Salt-2 et se déclare favorable au déploiement de la bombe à neutrons. Il favorise le maintien des sanctions déjà décrétées contre l'adversaire communiste par le Président Carter et se propose de mettre fin aux transferts massifs de technologie à destination de l'URSS.

Poursuivant dans la même veine, le document proclame son opposition à l'aide que le Congrès vient de voter au gouvernement «gauchiste» du Nicaragua et dénonce avec indignation le «glissement» de l'Europe occidentale «vers le neutralisme». Tout ceci indique qu'une administration dirigée par M. Reagan reviendrait à l'esprit et aux tactiques de jadis, tactiques qui consistaient à appuyer systématiquement tous les gouvernements soi-disant légitimes mais corrompus et à combattre des causes nobles mais jugées d'inspiration gauchiste.

Enfin, le programme favorise en quelque sorte un retour à la politique de la canonniers puisqu'il parle avec ferveur du stationnement, dans le golfe Persique, d'une force permanente chargée de protéger les approvisionnements pétroliers du monde occidental, ainsi que d'un déploiement également

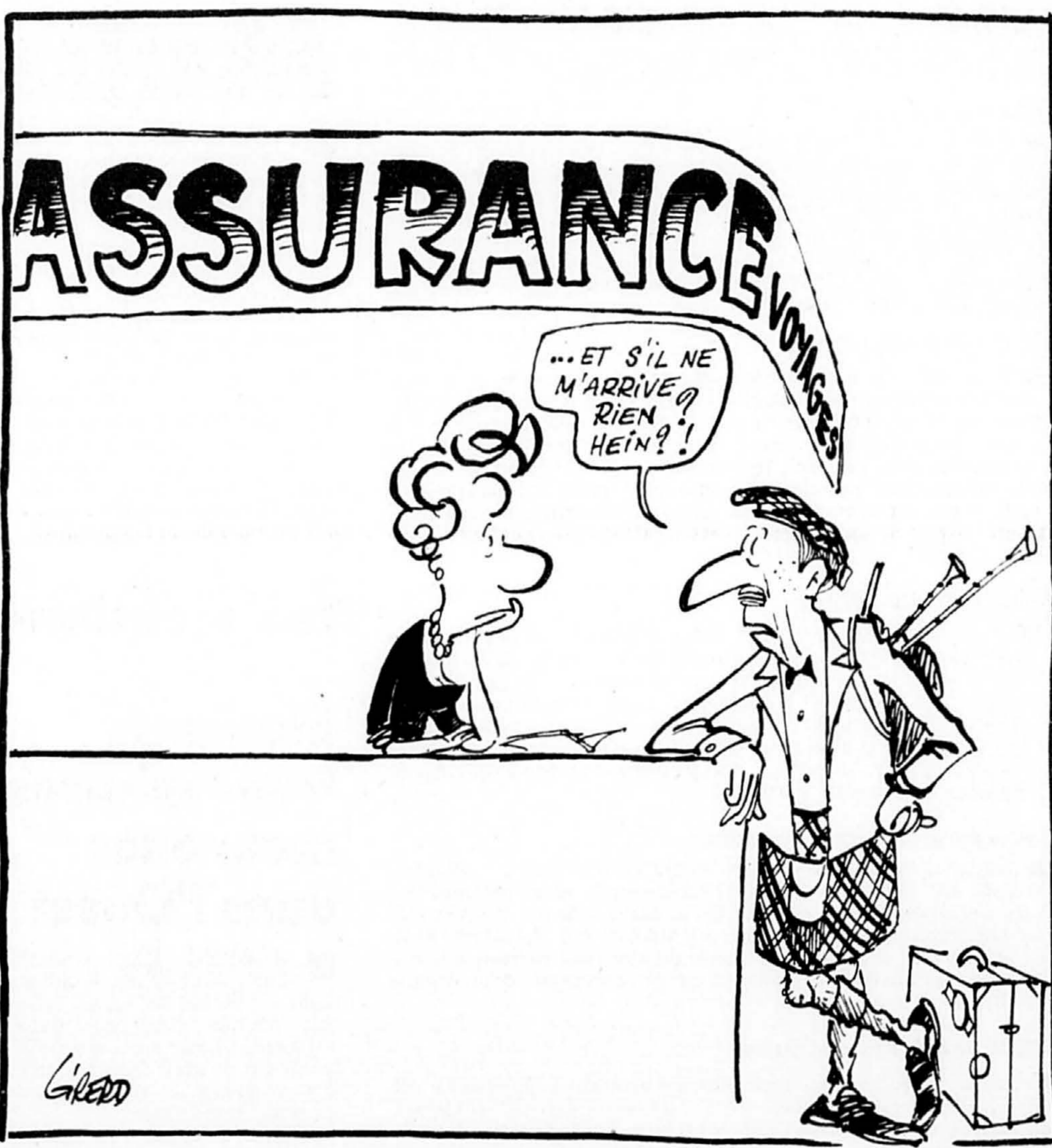
permanent d'une force navale américaine dans l'océan Indien.

Selon les rédacteurs du document, ce programme reflète fidèlement la pensée de M. Reagan, et c'est bien ce qui perturbe les éléments modérés du Parti républicain. On se demande, et avec raison, si un pareil programme n'est pas de nature à faire reculer la popularité de celui qui s'en fait si ouvertement le parrain.

Le programme de M. Reagan reflète les sentiments de l'extrême droite américaine: une droite qui a la nostalgie d'un passé qu'elle croit possible de faire renaître mais qui semble à jamais révolu.

Dès la fin de la Première Guerre mondiale, les Américains devinrent les inspirateurs et les dirigeants du monde occidental. Ils connurent alors une époque de toute-puissance. Cette époque est révolue. Les Américains ne sont plus seuls. D'autres puissances (URSS, Chine, Japon, CEE) revendiquent désormais leur part d'hégémonie. De plus, l'opinion publique se fait plus vigilante, ce qui ne joue pas en faveur d'un conservatisme étroit et réactionnaire. Il se peut donc que le programme républicain apporte plus d'eau au moulin du Président Carter qu'à celui de l'ancien gouverneur de la Californie.

JEAN PELLERIN



La constituante, outil de révision constitutionnelle

Ce qui suit est extrait d'un discours que prononce aujourd'hui même, devant le club Rotary d'Ottawa, le coprésident du Comité d'Action positive, M. Alex K. Paterson, sur le problème constitutionnel et, en particulier, sur la création d'une assemblée constituante.

PAR ALEX K. PATERSON
Coprésident du Comité
d'Action positive

(...) Le mécanisme dans lequel se déroule actuellement le débat constitutionnel ne paraît pas suffisamment souple pour qu'on puisse aboutir à une solution. C'est ainsi, par exemple, que Peter Lougheed a besoin non seulement de protéger le point de vue traditionnel de son Parti conservateur, populiste et décentraliste sur le plan économique, mais il lui faut également défendre les intérêts du gouvernement de l'Alberta. L'union des provinces de l'Ouest pourrait donc être inacceptable pour la délégation albertaine, quels que soient ses avantages potentiels pour la population de l'Alberta. Toute délégation d'un gouvernement aura ainsi tendance à combattre les projets de nature à réduire son pouvoir et son influence et, inversement, à encourager toute proposition susceptible d'étendre le champ de ses activités, indépendamment du bien public.

Le résultat le plus probable des pourparlers actuels est l'impasse. En effet, les questions abordées lors de cette série de conférences sont complexes et délicates. Il n'est donc pas raisonnable d'espérer que les différents intervenants, au cours des

quelques semaines dont ils disposent, pourront définir pleinement leur position sur les douze points du programme de M. Trudeau, puis s'attaquer aux négociations, avec tous les compromis qu'elles supposent, en vue de parvenir à une solution.

Mais si l'on ne parvient pas à une solution, le premier ministre soit prendra des mesures unilatérales, soit présentera sa proposition à l'occasion d'un référendum national. Ces deux options risquent de diviser le pays comme le fit le référendum de Mackenzie King en 1942.

Pourquoi les personnes qui mènent actuellement le débat ne veulent-elles pas d'une participation du public? Premièrement, elles estiment qu'il est trop tard pour que le public intervienne. Deuxièmement, elles ne veulent pas que les intérêts des gouvernements soient contestés.

Sans doute pouvons-nous admettre que la question constitutionnelle doit être réglée rapidement et d'une manière efficace. Mais il serait sage d'insuffler un peu d'air frais dans cette opération, compte tenu des horizons limités de ceux qui se sont donné pour mission de régler nos maux constitutionnels.

Si le processus actuel n'aboutit pas d'ici la mi-septembre et s'il ne semble pas pouvoir déboucher sur quelque chose dans l'avenir prévisible, ceux qui participent aux pourparlers actuels doivent être prêts à aborder le problème dans une autre optique. Les premiers ministres des provinces, qui ne veulent pas voir le premier ministre du Canada passer par-dessus eux pour

s'adresser au peuple, seront particulièrement vulnérables. Et l'on pourrait les persuader d'accepter un système qui ne garantirait pas leur dominance numérique, ni leur pouvoir de veto. En d'autres termes, les premiers ministres des provinces pourraient accepter le principe d'une assemblée constituante, si cette formule était présentée d'une manière suffisamment séduisante.

Une assemblée constituante permettrait d'assurer une représentation équitable de tous les intérêts en cause. En réunissant toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique, elle tendrait à contrer l'égoïsme des gouvernements, ne permettant aux intérêts politiques de servir leur cause que dans la mesure où celle-ci est également appuyée par une partie de la population.

Le débat serait ainsi plus libre et plus ouvert. Et nous aurions de meilleures chances de parvenir à une solution durable et équitable.

Dans le contexte international, l'assemblée constituante est le moyen auquel un pays a le plus fréquemment recours lorsqu'il veut rédiger une constitution, tout particulièrement dans le cas d'une fédération. Qu'ils s'agisse de préparer l'établissement d'une nouvelle souveraineté autonome ou de redéfinir un corps politique déjà établi, ce rassemblement de représentants de tous les intérêts régionaux, ethniques et idéologiques au sein d'une assemblée délibérante répond à une logique évidente.

C'est ainsi que la Convention de Philadelphie jeta les bases de la constitution américaine. Les

Français ont eu recours à l'assemblée constituante à quatre reprises au moins. Quant au Colonial Office, il dispose de plusieurs projets constitutionnels types pour les anciennes colonies qui accèdent à l'indépendance.

Mais le Canada ne rentre pas aisément dans la catégorie des jeunes États indépendants. Nous n'avons pas connu non plus de révolution qui nous oblige à adopter une constitution entièrement nouvelle. Ce que le Canada veut, c'est une constitution renouvelée. Mais, si nos chefs politiques ont gain de cause, ce mandat de renouvellement demeurerait fort limité.

Plus les changements envisagés sont importants, plus l'institution utilisée pour les apporter doit être directement et largement représentative.

Dans le contexte actuel, la question qui se pose est de savoir quel est le degré de changement que nous attendons et quelle est l'institution qui permettrait de mieux l'apporter.

Notre situation serait difficilement comparable à celle de la Rhodésie, par exemple, où un processus continu de révision constitutionnelle a été facilité, entre autres, par plusieurs assemblées constituantes. Nous ne sommes pas non plus dans la situation de la Tanzanie qui essaie d'unir deux ethnies hétérogènes et traditionnellement ennemies. Encore moins nous trouvons-nous dans la situation de l'Iran où toutes les structures politiques sont balayées et où un congrès doit définir dans tous ses détails les structures et les méthodes d'action du gouvernement.

Au Canada, du fait de la stabilité relative de notre système politique et de notre longue tradition démocratique, l'institution que nous choisirons devrait être à la fois représentative et responsable. C'est dire qu'elle ne doit pas se composer principalement de délégués nommés, ni être élue dans un effort sans lendemain pour parvenir à un accord national.

Les organismes nommés ne sont pas représentatifs. Leur loyauté va à ceux qui les ont nommés, et pas à l'ensemble de la population. D'autre part, les représentants élus dans le seul but de rédiger une constitution ne sont pas responsables, en ce sens qu'ils n'auront jamais à rendre compte de leurs actes à leurs électeurs, ni à se présenter pour être réélus. Une fois élus, ils n'ont plus à se soucier de l'opinion publique.

Je proposerais donc un système d'assemblée constituante qui a déjà été mis plusieurs fois de l'avant. Il s'agirait d'une assemblée composée en parts à peu près égales de membres provinciaux et fédéraux, choisis en proportion de l'équilibre politique de chaque assemblée, compte tenu, dans la mesure du possible, des équilibres régionaux et culturels. Les questions de chiffres et les règles d'application devront être étudiées avec le plus grand soin, mais on pourrait avancer d'ores et déjà une proposition très approximative à titre d'exemple préliminaire.

L'assemblée compterait 200 membres, 100 provenant du parlement fédéral et 100 des assem-

blées législatives provinciales. Les membres fédéraux seraient choisis en proportion du nombre de sièges des différents partis à la Chambre des communes. Nous aurions donc ainsi environ 55 libéraux, 33 conservateurs, 10 NPD, etc. Il incomberait à chaque parti d'assurer l'équilibre régional de sa représentation, comme il le fait lorsqu'il constitue un cabinet ou choisit les membres d'un comité parlementaire.

La représentation provinciale serait proportionnelle au nombre de députés fédéraux de chaque province. Ainsi, le Québec disposerait d'environ 28 sièges que se répartiraient les différents partis provinciaux en proportion du nombre de leurs députés à l'Assemblée nationale, soit environ 18 représentants du PQ, 8 libéraux et 2 autres membres.

Grâce à cette réunion de tous nos représentants parlementaires élus, nous obtiendrions un amalgame de loyautés politiques, régionales et idéologiques qui forcerait la coalition mais empêcherait les intérêts des gouvernements de prévaloir contre un changement positif.

Il serait présomptueux de tenter de prévoir l'issue des délibérations de cet organe. Mais je pense qu'il trouverait certainement quelque chose, pour tous les Canadiens, qui serait bien plus proche de ce que «le pays» veut et qu'il proposerait une solution beaucoup plus satisfaisante à long terme que celle que le système actuel de conférences est de nature à produire.

COURRIER POLITIQUE

De Maurice Duplessis à René Lévesque

Nous, les Québécois, sommes un peu naïfs, il faut l'avouer... Nous nous sommes laissés tromper par Duplessis et aujourd'hui certains d'entre nous se laissent bernier par René Lévesque.

René Lévesque est rusé: il a pensé qu'en s'alliant à Duplessis en 1980 on oublierait qu'il l'avait dénoncé avec la dernière énergie en 1960. Comment concevoir que cet adversaire acharné de Duplessis, sorte de monument de l'oubli et l'installe, bien en évidence, près de l'Assemblée nationale?... C'était une question de stratégie. Qui l'aurait cru? René Lévesque s'appropriait à défendre l'autonomie provinciale telle que préconisée par Duplessis... Il voudrait en somme défendre son pouvoir comme Duplessis a réussi à le faire pendant si longtemps.

Nous ne sommes pas tombés de la dernière pluie, Monsieur Lévesque, et après la journée du 9 juin, nous savons, comme vous le savez d'ailleurs, que vous avez encore une fois trompé la population. En effet, vous êtes allé à Ottawa pour dire non... Même Duplessis ne vous approuverait pas parce que lui ne pratiquait pas le mensonge ouvert; il pratiquait les demi-mensonges. Mais vous, vous êtes un as du mensonge complet, sans même penser à couvrir vos arrières, ce qui, entre nous, n'est pas très brillant.

Je me demande si vous connaissez le résultat du référendum. Malgré votre question emmitouflée, la majorité des Québécois vous a interdit de tenter de détruire le Canada. Mais loin de vous recycler et de commencer à marcher au pas, vous

défendez à Ottawa non pas l'autonomie, ce que vous aviez juré en Chambre de défendre, non, vous défendez l'autodétermination du Québec... en somme, vous voulez obtenir d'Ottawa ce que les Québécois vous ont refusé au référendum.

Pour ceux qui ont vécu l'époque trouble des États généraux de 1967, contrôlés en presque totalité par le RIN, là où j'ai réussi à m'infiltrer, on se souviendra que la première résolution était:

«Êtes-vous pour ou contre l'autodétermination du Québec y compris la paix et la guerre?»

C'était en somme l'indépendance et je pensais, comme je pense encore, que le peuple du Québec n'était pas d'accord; le référendum l'a prouvé d'ailleurs malgré la question piégée.

Même si en 1967, alors que j'ai voté non à l'indépendance, je me suis vu, par certains, qualifié de non-instruit ou de traître, je n'admettrai jamais que des supposés superdoués viennent tenter de détruire notre pays. L'autodétermination du Québec c'est la souveraineté, c'est l'indépendance... C'est le premier article du programme de votre parti, Monsieur Lévesque, et même Duplessis, que vous avez invoqué pendant la campagne référendaire, ne vous pardonnerait pas pareille félonie.

Monsieur Duplessis en effet était très intelligent et il n'aurait pas compris que vous ayez tenté de tromper le peuple du Québec avec un piège à ours aussi mal amorcé.

Paul-Émile TREMBLAY
notaire
La Malbaie, Charlevoix, P.Q.

À la défense des fêtes du 1er juillet

Monsieur Jean-Guy Dubuc
Editorialiste

Monsieur,
Partout à travers le Québec, les Canadiens, qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones, ont pensé avec chaleur à leur pays pendant la Semaine du Canada. Cette année, le 1er juillet était doublement spécial parce que l'O Canada était, enfin, hymne officiel.

Pour nous Canadiens français du Québec, «O Canada» est notre hymne national depuis déjà cent ans. Il n'y avait pas lieu de s'exciter, mais plutôt de féliciter l'Honorable Francis Fox qui a su piloter ce projet de loi à un moment propice.

Le défilé du midi, le 1er juillet, organisé par une personne avec le cœur bien canadien, voulait regrouper certains groupes ethniques. Il faut encourager les initiatives plutôt que de les démolir publiquement.

L'événement majeur de la journée, le 1er juillet, organisé bien avant la nouvelle de la proclamation officielle de l'hymne national, était un concert à la Place des Nations, suivi d'un magnifique feu d'artifice dont personne d'ailleurs n'a fait état.

Vous savez comme moi qu'une organisation de ce genre prend des semaines à organiser, qu'il y a de nombreux détails de logistique à préciser et qu'il est difficile, à trois jours d'avis, d'en changer le lieu et l'heure.

Vous noterez aussi qu'il y a eu à Montréal, surtout les 28, 29, 30 juin et le 1er juillet, une foison d'activités dans presque tous les secteurs et quartiers de la ville, dans le cadre des Fêtes du Canada.

Traditionnellement, les Fêtes du Canada s'adressaient aux familles, la base de notre société canadienne, et c'est en famille, calmement et sereinement que la majorité d'entre nous, fêtons. Car, voyez-vous, le Canada, c'est un vécu de tous les jours de l'année.

Ce vécu s'est exprimé de façon plus émotive en regardant, à la télévision, la magnifique cérémonie sur la colline parlementaire. Il est difficile, pour le commun des mortels, d'être sur la rue à Montréal, à midi, et à Ottawa, par le truchement de la T.V. en même temps. Pour les familles, à l'heure du midi, un spectacle à la télévision est beaucoup plus pratique qu'un carré du centre-ville.

Vous parlez de la pauvreté des moyens du Comité organisateur. C'est vrai, il y a toujours très peu d'argent, surtout lorsque l'on compare avec ce que le gouvernement du Québec dépense pour les Fêtes de la St-Jean.

J'ai moi-même souvent tempêté contre ces moyens limités lorsque j'organisais les Fêtes du Canada à Montréal. Fondamentalement, toutefois, je ne puis qu'être d'accord avec une politique de péréquation ou d'aire ré-

gionale à travers le pays, plutôt qu'avec une politique de jeux et de grands spectacles émotifs qui ne réglent pas pour autant nos problèmes de surtaxation au Québec.

Je remercie le docteur Singh pour son initiative du 1er juillet et lui souhaite un meilleur succès une autre année. Je remercie tous les organisateurs des Fêtes du Canada à travers le Québec. Ils ont su, par des fêtes discrètes, respecter les sentiments de nos frères Québécois qui ont voté autrement le 20 mai. Nous avons tous, les uns comme les autres, célébré le 24 juin. J'invite les journalistes, l'an prochain, à s'impliquer dans l'organisation des deux fêtes. Ils pourront connaître les frustrations de toute organisation, mais aussi la joie et la satisfaction de travailler avec des citoyens qui donnent d'eux-mêmes, humblement, pour un pays qui sera toujours à bâtir.

Le président provincial, Québec
Conseil pour l'unité canadienne
Louise B. VAILLANCOURT

Le vote du 20 mai, pas un vote de peur

Depuis quelques semaines, les commentaires sur les résultats du référendum vont bon train dans la page des lecteurs de LA PRESSE. On remarque que ce sont les tenants du «oui» qui sont les plus bavards. En gros, leur analyse se résume à ceci: «Si nous avons perdu, c'est la faute des «Anglais», des personnes âgées, etc. Les gens qui ont voté non, sont des «peureux» et des «moutons». Mais rassurons-nous; l'élite de 40% de vrais québécois, tout ce monde a voté du bon côté!»

Je considère cette façon de voir les choses vraiment regrettable. Ce comportement fait montre d'un désir subtil de créer plusieurs catégories de Québécois, d'identifier des citoyens de seconde et de troisième classe. En fait, cette attitude amère contredit l'esprit de toute démoc-

cratie qui se respecte et menace d'une façon plus ou moins voilée les droits et libertés des individus en tentant d'imposer aux citoyens les valeurs collectives d'une soit-disant élite nationaliste. C'est ce comportement intolérant, malheureusement étroitement lié au projet indépendantiste, que les tenants du non se sont évertués à dénoncer, quelquefois, il est vrai, avec certains excès de langage, tout au long de la campagne référendaire.

Il est temps que certains tenants du oui comprennent que les Québécois n'ont pas voté non parce que ce sont des peureux, des naïfs ou des êtres innocents aliénés par la «méchante» publicité fédérale. S'ils ont dit non à la souveraineté-association, c'est parce qu'ils ont compris que cette option était irréaliste, beaucoup plus fondée sur la frustration et la rancune d'une

certaine «minorité tapageuse» que sur des arguments vraiment logiques. Ils ont surtout constaté qu'il n'y avait aucune contradiction entre, d'une part, être fier d'être Québécois, être fier de sa culture et de sa langue et, d'autre part, participer à une expérience plus large qui s'appelle le fédéralisme canadien, profiter de formidables richesses humaines, culturelles et économiques de ce pays. Le vote du 20 mai ne fut pas un vote de peur et de lâcheté; au contraire, ce fut une expression profonde de fierté et de confiance dans l'avenir.

Le Canada n'est pas une duperie, une sordide machination, une odieuse trahison. C'est au contraire un défi à la fois économique et politique. C'est le défi exigeant et difficile de rapprocher les nations et les peuples.

C'est le défi de laisser de côté nos préjugés ou nos haines historiques pour regarder le présent et l'avenir. C'est le défi de nous accepter tels que nous sommes: des êtres humains différents, ayant chacun des façons de penser et de vivre propres et distinctes. Certes, tout cela demandera à chaque citoyen de ce pays et peut-être particulièrement à nous Québécois, un peu de patience et de courage, mais il y a plus de courage dans la tolérance et le pluralisme que dans l'insulte et la violence. Nous devons être vigilants et contrôler les instincts fanatiques de toutes sortes, peut-être les plus grands ennemis de ce pays. Mais comme l'écrivait John F. Kennedy: «Rien n'est impossible si nous le faisons ensemble: c'est l'espoir de l'avenir.»

Vilaysoun LOUNGNARATH
Mont-Laurier

L'État et la religion

Dans votre lettre du 4 juillet dernier, vous semblez reprocher à l'équipe péquiste de René Lévesque de ne pas promouvoir les valeurs religieuses mais plutôt de chercher d'avoir à sa solde le plus grand nombre de Québécois de quel que origine qu'ils soient. N'est-ce pas un rôle primordial d'un État et d'un gouvernement que de chercher à intégrer tous les citoyens qui le composent et non pas de promouvoir des valeurs religieuses: pour ça, les religions ont leurs ministères du culte qui devraient pouvoir le faire sans intervention de l'État.

Que vous persistiez à reconnaître le phénomène canadien-français avant le phénomène québécois, c'est votre droit; mais vous devriez sortir un peu du Québec, ceci vous permettrait de constater une énorme différence entre les deux. Hors du Québec, l'on ne parle presque plus que de survie des canadiens français, tandis que chez nous on assiste de plus en plus à l'épa-

nouissement de notre collectivité, et celle-ci ne se compose pas que des citoyens nés ici mais de tous les autres qui sont venus grossir nos rangs. L'immigration devient pour les sociétés industrialisées un excellent moyen de palier aux inconvénients causés par la dénatalité. Vous admettez, M. Charette, que notre ministre québécois de l'Immigration, M. Couture, un prêtre catholique de surcroît, accompli noblement sa tâche.

Enfin, je trouverais souhaitable que vous prouviez les accusations de manque de franchise et d'honnêteté que vous adressez à notre gouvernement qui a atteint, selon divers sondages, des degrés inégalés dans le taux de satisfaction populaire. René Lévesque et son équipe seront jugés non seulement sur le référendum mais sur l'ensemble des réalisations qu'ils auront accomplies.

Serge MAYER
Montréal

Des occasionnels lésés

Monsieur Jean Garon
Ministre de l'Agriculture
Montréal

Québec rajuste le salaire des cadres. Bravo! Des salaires mérités sans doute. Pour nous, les occasionnels de votre ministère, nous constatons amèrement qu'il y a dans ce jeu hiérarchique deux poids, deux mesures. Comment se fait-il qu'ayant commencé à travailler le 5 mai, nous n'ayons à ce jour (20 juin) reçu aucune rémunération? Pire encore, une lettre datée du 10 juin, du bureau du personnel à Québec, nous avise que nous commencerons à travailler le 5 mai. Incroyable!

Nous acceptons et reconnaissons le fait que notre gouvernement démontre un préjugé favorable aux travailleurs. Cependant, nous croyons qu'en ce qui nous concerne, certaines anomalies inacceptables doivent être portées à l'attention du public.

On nous fait encore des menaces à peine voilées lorsque nous nous prévalons démocratiquement du procédé de griefs. Nous voulons être traités de façon

équitable. Certains de vos fonctionnaires doivent reviser leurs attitudes et améliorer leur efficacité bureaucratique, afin que nous cessions d'être des otages impuissants, face aux lacunes administratives d'un ministère qui n'a pas encore digéré notre syndicalisation et qui nous envoie des formules du ministère du Revenu sept semaines en retard.

Nous sommes d'honnêtes pères de famille, avec des responsabilités financières aussi impérieuses, sinon plus encore, que celles communes aux cadres. Des stagiaires sont condamnés à un régime de beurre d'arachides. Nous ne demandons pas de faveurs, nous refusons le chantage mais, que diable! nous aussi devons nous nourrir et payer nos loyers. N'est-il pas scandaleux que certains fonctionnaires de votre ministère nous prennent pour des cons et, en plus, favorisent notre appauvrissement par leur indifférence et leur mauvaise gestion interne? (...)

Marcel RAJOTTE
Saint-Germain, Qué.

Insignifiantes les grèves des hôpitaux?

Monsieur le Ministre
Pierre-Marc Johnson
Ministère du Travail

Monsieur,
Dans un article diffusé récemment par une publication de votre ministère, on tente de faire passer pour insignifiantes les retombées des grèves dans les hôpitaux en les désignant comme «quelques bavures soulignées avec une certaine complaisance sinon un certain empressément par certains médias...»

Une telle inconscience devant la souffrance humaine nous rend tristes et songeurs. Nous nous demandons à quel point ces vues reflètent celles de votre ministère.

Tant qu'il n'y a pas des milliers de morts, ce n'est pas grave! Tant que ce n'est qu'une aggravation des souffrances morales et des douleurs physiques, la situation n'est pas dramatique! Tant que les innombrables souffrances causées par les grèves demeurent cachées et inconnues, ne laissons pas notre conscience se troubler!

Tant que ce n'est pas nous qui sommes en cause et que ce sont seulement les autres, il n'y a pas de quoi s'indigner, voire même d'y penser!

Monsieur le Ministre, si c'est la mentalité qui prévaut dans votre ministère, comment avoir

confiance que les malades, les vieillards, les faibles trouveront dans l'État un protecteur et un défenseur contre les abus des forts qui sont organisés?

On consacre des centaines de millions de dollars à des batailles constitutionnelles, on se sent capable de bouleverser des structures politiques, mais on est impuissant à remplacer les rapports de force par des rapports de justice dans les relations de travail des secteurs essentiels.

La société future ne pourra être qu'à l'image de celle qui est notre aujourd'hui. Si on continue à tolérer la violence et l'extorsion, elle sera violente et déchi-

rée. Si l'on veut une société juste et fraternelle, c'est dès maintenant que l'on doit commencer à la bâtir, en changeant nos mentalités et en modifiant les lois qui sont inéquitables envers les faibles et les plus démunis. Nous pensons, Monsieur le Ministre, qu'une solidarité vraie et humaine, c'est une solidarité fondée sur l'amour et l'entraide.

Espérant recevoir vos commentaires à ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Claude BRUNET
Président,
Comité provincial
des malades

30% DE RABAIS SUR MARCHANDISES PAYÉES ET EMPORTEES
COMMANDEZ DES MAINTENANT ET OBTENEZ JUSQU'À \$500 DE

\$500 REMISE
DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL POUR ISOLATION

a l'achat de nos produits

EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENÊTRE ET MOUSTIQUE

PORTES ET FENÊTRES

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs

COMPAREZ AVANT D'ACHETER!
Démonstrations gratuites le soir, le jour ou la fin de semaine

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN NOV. PAS D'INTÉRÊT

Estimation gratuite... Composez **731-7676**
SOIRS, FÊTES ET FINS DE SEMAINE... 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225 av Mayrand Montréal
Achetez en toute confiance • Plus de 25 ans d'expérience

6/36
GROS LOT APPROXIMATIF - VENDREDI
\$521,000.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	6	16	18	19	26
6 SUR 6	0	349,606.00			
5 SUR 6	159	1,032.80			
4 SUR 6	5849	78.00			
5 SUR 6+	3	36,494.00			

NOMBRE DE GAGNANTS: 0
LOTS: 349,606.00
N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+
30
VENTES TOTALES: \$1,900,729

NUMÉRO COMPLET	941602	3	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES	41602	27	GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES	1602	279	GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES	602	2781	GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES	02	27810	GAGNANTS DE 5\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

TIRAGE: 115
11 juillet 1980

URSS: LA FILIÈRE ISRAËLIENNE

Le train qui vient de l'Est

— 2 —
 VIENNE — Midi vient à peine de sonner au cadran de la Südbahnhof où, sur les quais sombres et presque déserts de la gare viennoise, se répète l'épopée moderne de la «terre promise».

Trois fois par jour, sept jours par semaine.
 Depuis août 1968, lorsque Moscou décida d'ouvrir les écluses à l'émigration juive, 158,000 errants ont pris le chemin de Vienne.

Il y a une heure déjà, la police des frontières autrichiennes informait les autorités locales que 26 immigrants juifs étaient en chemin.

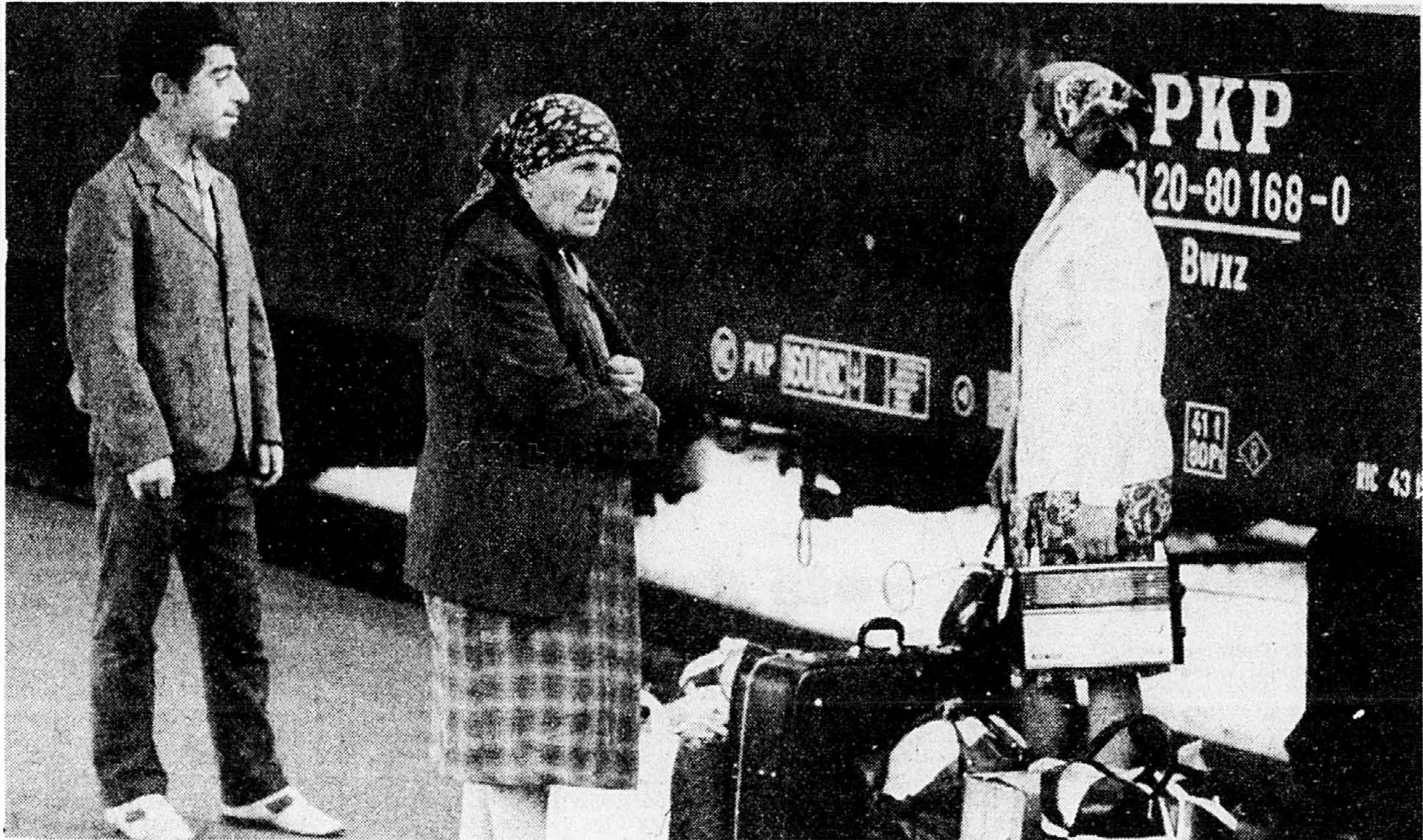
Vingt-six!
 A la même date l'an dernier, ils étaient presque deux fois plus et à la suite des dernières restrictions soviétiques imposées graduellement depuis l'automne dernier de Kiev à la Moldavie, tout laisse croire qu'ils seront l'an prochain deux fois moins nombreux. Quelque part là-bas, la «filière» ne suit plus...

Lentement, le train arrive. Du signe de la main, une dizaine de gendarmes accrochés au convoi indiquent dans quel wagon se sont entassés les «nouveaux enfants de la détente».

On se croirait quelque part en 1943 avec un essaim de soldats tantôt recouverts de kaki, tantôt de bleu marin, tous portant une mitraillette légère et renforcés d'agents de la police criminelle de Vienne venus vérifier sur place les conditions de sécurité du train.

Yacov (nom fictif), le représentant de l'agence juive, s'y dirige et attend le signal de personnel soviétique pour monter à bord et inviter tous ceux rêvant d'Israël à le suivre. Malgré son visa israélien et toutes les assurances faites aux autorités soviétiques qu'il se rendait en Israël, tout immigrant peut bifurquer à sa guise vers l'Amérique ou le Pacifique (Australie et Nouvelle-Zélande) une fois rendu au point de transit de Vienne.

En général, Yacov sait d'avance qui le suivra: les personnes âgées, les paysans ou les



Trois fois par jour, sept jours par semaine, se répète à Vienne l'épopée moderne de la «terre promise».

photo AP

davit qui permettra de faire sortir leur dernier fils resté en URSS. Et lorsque ce quatrième fils sortira, ils iront probablement tous au Canada. Entre-temps, Israël aura nourri et logé ce couple pour rien. Pourquoi? Quant à moi, je suggère à l'agence juive de ne pas les prendre en charge. On verra bien.

Une expression anglaise dit: on ne peut pas garder son gâteau et le manger en même temps. Si Israël est le seul à pouvoir émettre de telles «clefs des champs» — les affidavits pour émigrants juifs soviétiques —, l'Etat juif peut-il vraiment filtrer par la suite cette «filière» à sa guise, accusant ces immigrants d'être de virtuels «noshrim» («drop-outs» en hébreu) sans autre forme de procès?

Oui, disent la plupart des Israéliens postés à Vienne, car les dés sont déjà pipés contre nous. L'aide procurée par l'Amérique (ou aboutissent 95 pour cent des drop-outs à Vienne) a complètement déséquilibré les règles originales de la «filière».

Un jeu de force inouï où deux mythes s'affrontent, deux terres promises et c'est la plus riche qui l'emporte!

Le temps de ficher les huit qui ont préféré les bords de la Méditerranée aux rives du Manhattan, de leur expliquer en russe qu'ils pourront appeler aux frais de l'agence en URSS pour rassurer familles et amis et de prévenir, à frais virés cette fois, leurs parents d'Israël de leur arrivée prochaine et l'autocar, précédé et suivi d'une voiture de patrouille de la police viennoise, arrive à l'angle de Dreherstrasse et de Sangergasse, en banlieue de la capitale.

Nous sommes rendus au centre d'hébergement de la Croix-Rouge, protégé de barbelés, d'un mur élevé et ceinturé des plus strictes mesures de sécurité avec postes de gardes et contrôle policier aux abords jour et nuit. C'est là qu'on me fera descendre avant d'engager l'autocar derrière de lourdes portes coulissantes automatiques.

Verboten! Interdit!

Durant un jour ou deux, ces immigrants resteront incommunicado pour tout étranger avant de s'envoler à bord d'un jet d'El-Al. Les autres qui ont dit «nyet» pourront déambuler librement dans les rues de Vienne en écoutant leur 50 schillings par jour (environ 5 dollars) et en vendant sur place des icônes et des bouteilles de vodka camouflées à leur sortie d'URSS.

DEMAIN: Un an de salaire pour quitter l'URSS.

simples ouvriers bardés de bagages mal fichus et les malades. Les autres, plus opportunistes tels les jeunes couples, les professionnels à la mallette de cuir, les intellectuels et les voyageurs habillés à la mode diront «nyet, nyet» à Israël.

Cette image confirme bien la détérioration du profil de l'oleh (immigrant) israélien au cours de la dernière décennie: les statistiques officielles notent en effet que plus des deux tiers des olim (immigrants) étaient des universitaires, des professionnels, des gérants et des employés de bureau en 1972 contre tout juste la moitié cinq ans plus tard.

«Il arrivera même à de jeunes couples de s'isoler des grands-parents à bord du train, de faire comme s'ils ne les connaissaient pas et de les envoyer sur Israël alors qu'eux iront seuls en Amérique», raconte Yacov. Ce jeu, que trahissent souvent les petits-enfants en identifiant leurs grands-parents au sortir du train ou de la gare, s'explique par le fait qu'Israël impose la «réunion de famille» comme critère d'accueil.

Avant de monter dans le wagon au corridor étroit, bondé de familles aux traits tirés par

deux jours de voyage continu et de transfert en Pologne, je de-

mande à Yacov de m'indiquer qui, selon lui, choisira Israël.

«Ce n'est pas un jeu de roulette ici» dit-il d'un ton blessé. Et pourtant, lui-même juif Polonais, Yacov sait bien au fond que la loi de la moyenne viendra gruger à nouveau le potentiel des citoyens israéliens.

L'appel de routine révèle qu'à peine 8 immigrants, soit deux familles ukrainiennes d'ouvrier de Tchernovtsy avec les grands-parents, le suivront. Maigre consolation: c'est déjà mieux qu'au train de 7 heures où quatre immigrants seulement sur 26 s'étaient déclarés «olim».

Alors que presque tous les immigrants juifs choisissaient Israël jusqu'en 1973, six, parfois sept sur dix renient maintenant leur visa israélien pour s'établir sur les nouveaux continents. L'an dernier par exemple, 34,000 errants juifs sur 51,333 ont ainsi dit non et sur 15,000 cette année jusqu'en juin, plus de 9,000 ne sont pas crus assez sionistes pour choisir «Eretz Israël». Des jeunes capables de créer, des ingénieurs, des médecins, des techniciens, des professeurs, autant de candidats de moins pour défendre le front, pour revigorer l'économie et renforcer un taux israélien de natalité deux

fois plus faible que dans les pays arabes voisins.

«Puisqu'on nous offre le choix, m'a expliqué en anglais à l'accent américain (il avait pratiqué en écoutant la radio américaine sur ondes courtes) un jeune ingénieur originaire du grand centre pétrolier de Bakou, pourquoi refuserais-je d'aller aux Etats-Unis? J'aurai toujours l'occasion d'immigrer en Israël plus tard.»

«Mais pourquoi pas maintenant», lui ai-je demandé à la poste viennoise, où il était venu appeler des amis à Bakou.

«Parce qu'une fois rendu en Israël, il est pratiquement impossible d'aller aux Etats-Unis. Vous comprenez, il y a une entente entre les deux pays.»

Vrai et faux. Alors qu'en un mois, un Juif soviétique de la filière israélienne peut faire le grand saut outre Atlantique, avec une famille de New York, de Chicago ou de Los Angeles prête à l'aider, il faudrait six mois, peut-être un an avant d'avoir le feu vert de l'ambassade américaine à Tel-Aviv. Non pas qu'il y ait entente entre Washington et Jérusalem pour garder ces «olim» prisonniers mais parce que les Américains soupçonnent que l'«oleh» s'est établi en Israël et qu'il n'est plus réfugié. Une conséquence grave de ce

courant de bifurcation, affirme Baruch Minkowicz, le directeur viennois de l'agence juive, est qu'Israël devra supporter financièrement les personnes âgées et malades sans contrepartie, soit les jeunes susceptibles de travailler et de verser les taxes correspondant à ce nouveau fardeau additionnel.

«Les pays neufs, dit-il, vont chercher la crème et nous, tous les autres.»

Un frisson me traverse le dos en entendant ces mots, vrais sans doute mais évocateurs d'un marché moderne d'esclaves où ceux qui ont les dents les plus blanches et les muscles les plus gros sont affranchis les premiers.

«Prenez le cas du Canada, par exemple, poursuit Minkowicz. Récemment, une femme se présentait avec le fils de sa soeur décédée. L'enfant était schizophrène et Ottawa leur a fermé les portes. C'est nous maintenant qui devons les héberger. Un autre cas est celui d'un couple âgé de 67 et de 68 ans. Ils ont deux fils au Canada, dont l'un qui a quitté Israël voilà 5 ou 6 ans. Un troisième est violoncelliste en Allemagne fédérale. Je leur ai dit d'aller au Canada sous le programme des réunions de familles. Peine perdue, ils veulent à tout prix venir en Israël pour s'assurer d'obtenir un affi-

MICRO-ESCLAVES AU TRAVAIL

Les applications dans l'industrie peu nombreuses

— 2 —
 ■ Quand on consulte «La biotechnologie au Canada», un document publié récemment par le ministère fédéral des Sciences et de la Technologie, on se rend vite compte qu'il y a beaucoup plus de recherches effectuées dans les secteurs gouvernemental et universitaire que de procédés effectivement utilisés à l'heure actuelle par le monde industriel.

Si ces recherches gouvernementales et universitaires sont facteurs d'espoir pour demain, il reste que, dans l'immédiat, les activités industrielles dans le domaine de la biotechnologie, pour n'être pas considérables, n'en sont pas moins dignes d'être soulignées. Ces activités faisant appel aux bactéries, aux microbes, aux enzymes ou au génie génétique ont cours dans de nombreux domaines qui vont de la production alimentaire à la récupération des métaux, en passant par la production de vaccins et la récupération de déchets à des fins de dépollution.

C'est probablement dans le secteur alimentaire que les procédés nés de la biotechnologie sont utilisés depuis un certain temps déjà sur la plus vaste échelle et avec des résultats synonymes de rentabilité. Dans ce secteur, c'est évidemment la fermentation qui est privilégiée et c'est elle qui assure la produc-



tion de bière, de vin, de pain, de yogourt, etc.

C'est un domaine si vaste et aux implications scientifiques et économiques si importantes qu'il suscite de plus en plus d'intérêt chez nous, à tel point que le sixième symposium international sur la fermentation et le cinquième symposium international sur les levures se tiendront ce mois-ci à London, Ontario. Comme le montrent les programmes de ces deux symposiums, le tour de la question est loin d'être fait et de nouveaux procédés sont déjà à l'étude dans certaines sociétés canadiennes pour utiliser les produits de fermentation comme aliments, pour l'utilisation des déchets des distilleries, pour la mise au point de fermentations rapides, etc.

L'industrie pharmaceutique fait aussi largement appel à la fermentation pour la production de substances médicinales, des antibiotiques notamment. C'est le cas de la société Ayerst, de Montréal, où le laboratoire de recherche travaille à mettre au point des antibiotiques contre les microbes, les tumeurs et éventuellement, les virus.

Comme l'explique M. Claude Vézina, directeur de la recherche aux Laboratoires Ayerst, «nous créons ici le procédé de fabrication d'antibiotiques, la «recette» en quelque sorte, mais la production elle-même est faite aux Etats-Unis, et ces derniers fournissent alors tout le marché nord-américain». Pourquoi est-ce ainsi? Selon M. Vézina, une des raisons qui expliquent cet état de fait tient aux dimensions des marchés concernés. «Au Canada, précise M. Vézina, le marché des antibiotiques n'est pas très grand, ça représente environ \$90 millions. Aux Etats-Unis, ça implique à peu près un milliard de dollars, alors les compagnies de fermentation préfèrent s'installer chez nos voisins du sud où ils produisent sur une très grande échelle, puis ils exportent au Canada.»

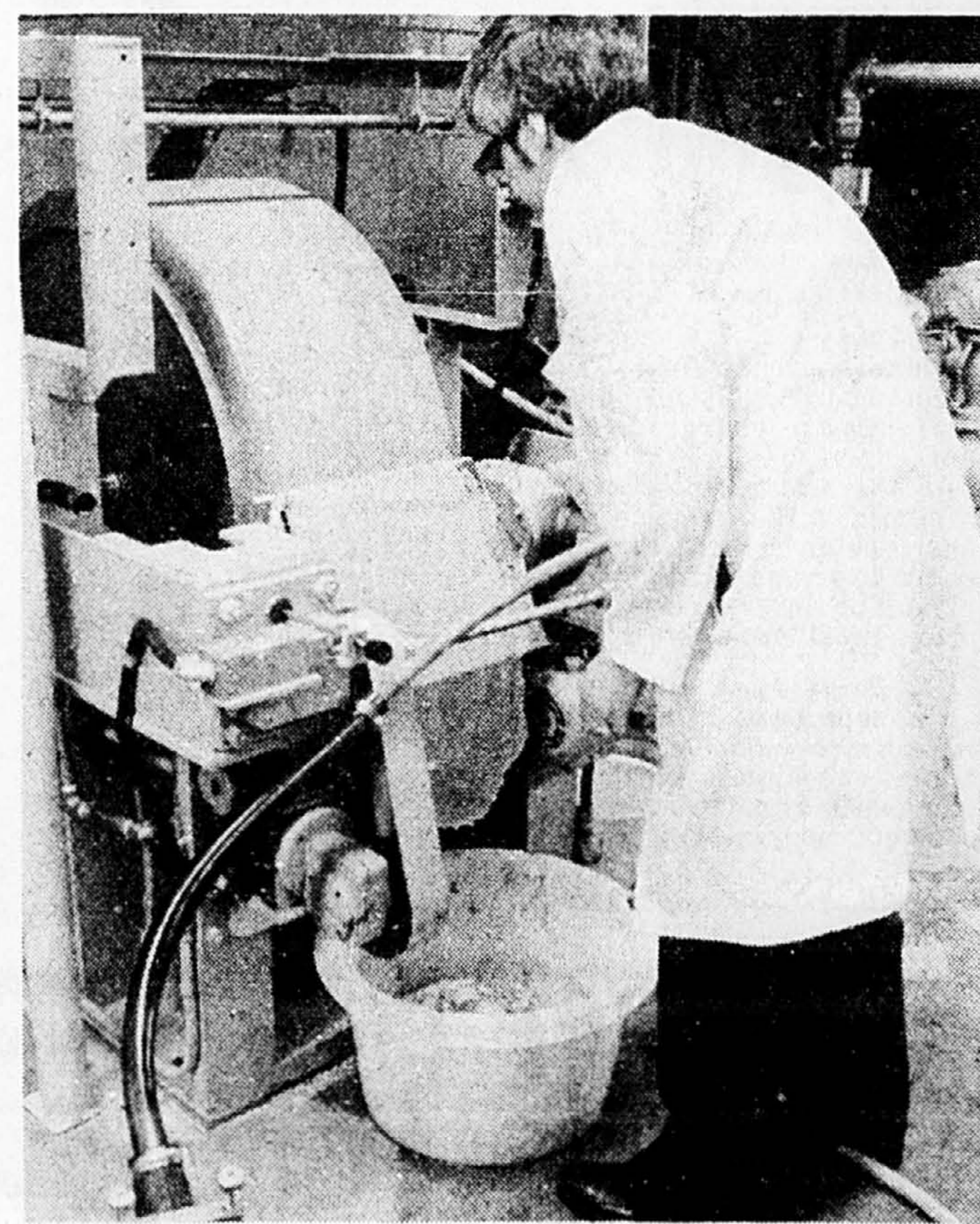
A l'Institut Armand-Frappier cependant, la mise au point et la production de vaccins est faite sur place et assure l'approvisionnement de tout le marché canadien dans certains cas, notamment celui du vaccin anti-influenza. Pour certains spécialistes de l'Institut, la voie de la biotechnologie passe maintenant par le génie génétique qui pourrait permettre de produire un vaccin beaucoup plus pur et qui entraînerait moins de réactions secondaires. Les recherches dans ce domaine portent sur des vaccins anti-influenza, anti-poliomyélite, et on lorgne également du côté de la fermentation pour le traitement des déchets.

Pour les personnes qui s'intéressent aux problèmes de pollution, les procédés biotechnologiques offrent justement de grands espoirs et comptent déjà, à l'échelle expérimentale tout au moins, quelques succès prometteurs. Du côté de l'industrie des pâtes et papiers, par exemple, des recherches menées à l'Université du Québec à Trois-Rivières ont permis d'utiliser les liqueurs résiduelles à des fins de dépollution et de production de protéines pour l'alimentation animale.

D'autres travaux poursuivis à l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, à Pointe-Claire, visent pour leur part à faire appel à des micro-organismes pour diminuer certains coûts de production et augmenter le rendement de procédés chimiques actuels. Si on parvenait, par exemple, par des procédés microbiens à convertir les résidus des usines des pâtes et papiers en protéines animales, en éthanol, cela augmenterait les revenus des usines et réduirait les pertes d'argent encourues par les effets de ces résidus au chapitre de la pollution notamment.

Des procédés de ce genre ne sont pas encore en oeuvre dans l'industrie des pâtes et papiers mais ce n'est qu'une question de temps.

DEMAIN: Ottawa veut participer



Un technicien des Laboratoires Ayerst recueille les antibiotiques produits par fermentation et qui se trouvent mêlés ici à du mycélium. On sépare les deux produits par un procédé de filtration.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

ARTS ET SPECTACLES

LES ÉDITEURS ATTENDENT LEUR TOUR

Ce n'est pas un million, mais bien quatre que réclamera la SADA

Le 6 septembre 1974, M. Pierre Martin (alors sous-ministre à l'Éducation), dans une lettre circulaire de cinq pages et demie, expliquait à tous les responsables des commissions scolaires, à tous les directeurs d'école et de cegep les

INGRID SAUMART

dangers que représentait «la reproduction d'œuvres ou de parties d'œuvres protégées par le droit d'auteur».

Ce message s'est-il retrouvé dans la filière 13 (la poubelle) de ses destinataires? Il faut le croire puisque l'on continue dans les maisons d'éducation du Québec de copier et de reproduire en totalité ou en partie des œuvres pour lesquelles on ne paie pas de droits à leurs auteurs.

L'injonction obtenue récemment par la Société pour l'avancement des droits en audiovisuel (SADA) contre 14 cegeps du Québec qu'elle accuse d'avoir

copié illégalement des centaines d'œuvres n'a servi qu'à montrer la pointe de l'iceberg. Tant et si bien qu'après avoir retracé toutes les œuvres des producteurs et auteurs qu'elle représente, la SADA, par la voix de son président, Me Jean-Guy Jacques, affirme que ce n'est plus un million de dollars de dédommagement qu'elle réclamera mais bien 4 millions. On a découvert deux et même trois fois plus d'œuvres piratées qu'on ne le croyait en faisant un recensement des catalogues audiovisuels dans les cegeps.

Pour les livres, la situation est la même, mais elle est plus difficilement contrôlable. Le directeur général du Conseil supérieur du livre, M. Thomas Déri, dit: «Ce problème, ce n'est pas une montagne ordinaire, c'est un Himalaya. Depuis des années, nous essayons de trouver un début de solution mais nous n'y sommes jamais arrivés».

Les associations d'éditeurs

n'osent pas non plus prendre les mêmes moyens que la SADA et poursuivre: ils ont peur de se mettre à dos les cegeps, commissions scolaires et universités, mais les exemples de piraterie littéraire existent à la tonne. On aurait même réussi à faire des manuels complets avec des chapitres de différents livres recopiés «mécaniquement».

«On a même photocopié des livres complets, précise M. Déri, et on les vendait aux élèves, plus cher que l'original que l'on pouvait trouver en librairie.» De telles situations coûtent des millions de dollars aux éditeurs et aux auteurs chaque année mais on n'y peut rien, semble-t-il.

Seul le rapport commandé par le ministère de l'Éducation à l'IQOP aurait pu apporter un éclairage nouveau sur la situation. Ce rapport est terminé mais il est remis à double tour dans les voûtes gouvernementales. Ni le ministère ni l'IQOP n'ont voulu en laisser connaître

même des bribes. Les raisons qui motivent le secret entourant ce document sont également inconnues, mais elles laissent place à toutes les suppositions de la part des auteurs et de leurs éditeurs.

On espère cependant qu'un jour on en arrivera à des ententes qui sauront satisfaire toutes les parties impliquées. Au Conseil supérieur du livre on dit clairement que le but visé n'est pas d'empêcher la reproduction mécanique. Cependant, selon M. Déri, il serait juste et équitable que des redevances soient versées aux auteurs et aux éditeurs quand on reproduit leurs œuvres.

Selon M. Déri, la solution viendra peut-être du public qui, apprenant à respecter le «produit intellectuel», exigera des maisons d'enseignement qu'elles respectent ce même produit intellectuel, mais là aussi il y a du chemin à faire. Comme le disait M. Déri, «les gens conscients de



M. Thomas Déri



M. René Bonenfant

cela sont en nombre limité alors que les inconscients sont en nombre illimité. Depuis quinze ans nous essayons d'enfoncer un clou mais il est tordu avant de s'enfoncer parce que le mur est trop dur».

Pour M. René Bonenfant, président de l'Association des éditeurs du Québec, «l'entente de régler ce problème impliquerait des enquêtes très poussées» puis-que les auteurs et les éditeurs ne savent pas vraiment ce qui se passe. «Nous apprenons par hasard, parce que l'enfant d'un ami ou d'un voisin revient à la maison avec la photocopie d'une

œuvre que nous publions, que nous avons été privés d'une source de revenu. Le ministère a déjà envoyé des consignes en ce sens, mais cela n'a rien donné. Il faudrait éduquer le public mais avant tout, le personnel enseignant. C'est lui qui est en partie responsable de cette situation.»

Pour lui aussi, la cause «SADA vs les cegeps» changera peut-être la situation. Comme les autres, il attend: si SADA réussit, les éditeurs, par les soins de leur association, prendront peut-être des moyens légaux pour récupérer cet argent que la photocopie leur a fait perdre.

Les auteurs québécois fondent une société de gestion de leurs droits

Les auteurs québécois qui se plaignaient depuis des années d'être à la merci des éditeurs et des distributeurs pour récupérer leurs «droits d'auteur» ont décidé de s'organiser.

INGRID SAUMART

Ils viennent donc de se regrouper pour former la Société de gestion des droits d'auteurs qui s'occupera, à partir des répertoires que lui fourniront ses membres, de récupérer les sommes qui leurs sont dues et dans certains cas, de négocier en leur nom.

Cette société est dirigée en ce moment par André Dubois et Robert Gurik qui ont été élus par

leurs pairs afin de rendre concret ce projet de gestion qui traîne dans l'air depuis 10 ans mais qui n'avait jamais pris forme. «En fait, explique André Dubois, c'est une maison de collection qui est en train de s'organiser pour que le répertoire des auteurs soit géré de façon efficace.

«À la différence de la CAPAC par exemple, notre société sera complètement gérée par des créateurs: ce sont eux qui vont décider de tout; ils ont le contrôle, ce que nous voulons, c'est gérer les petits et grands droits des auteurs québécois pour commencer et ensuite nous nous occuperons, grâce à des accords qui seront signés sous peu, de ceux des auteurs des autres pays

dont les œuvres sont utilisées sur notre territoire.»

Cet instrument que tout le monde juge fondamental n'existait pas avant maintenant et pourtant, en Europe et aux États-Unis, sous des formes parfois un peu différentes, la majorité des auteurs se sont donné les moyens de faire respecter leurs droits. Pour André Dubois, c'est une chose qui arrive à un moment important: «Nous sommes au Québec, dans une phase extrêmement créatrice. Il était temps de le faire, pour qu'enfin les auteurs puissent vivre de leurs œuvres et non plus attendre après les subventions.»

La Société de gestion des

droits d'auteurs recevra éventuellement l'appui financier du gouvernement du Québec mais pour le moment on se débrouille avec ses propres moyens pour mettre l'organisation en marche, tout en comptant sur le soutien logistique de la SARDEQ (Société des auteurs, chercheurs et documentalistes du Québec). Les organisateurs précisent que si le gouvernement a pris conscience de l'importance du respect du droit d'auteur, des entreprises telles que Radio-Québec, où l'on devrait en être conscient, continuent d'exiger que les auteurs cèdent tous leurs droits quand ils signent des contrats ce qui, comme le précisait Robert Gurik, «est contraire à

toutes les ententes internationales.»

André Dubois, lui, va plus loin. Il s'est donné pour mission de réhabiliter les droits des auteurs québécois et il a l'intention de se donner les moyens pour y arriver. Précisant qu'il faudra mener une grande campagne de sensibilisation auprès des auteurs qui sont des «individualistes forcés», il affirme que les recours juridiques ne l'effrayent aucunement.

«Il y a assez longtemps qu'on se fait avoir! C'est fini. Nous avons les moyens de prendre des poursuites judiciaires et nous allons le faire. Tous ceux qui «faisaient semblant» de ne rien savoir pendant des années vont

être obligés de payer.

Pour Robert Gurik, la Société a déjà tous les outils techniques pour fonctionner et ces outils, dit-il, sont supérieurs à ceux de toutes les autres sociétés du même genre. Si les créateurs nous font confiance (l'adhésion est libre et d'une durée de cinq ans, renouvelable) nous irons loin.

«C'est un revenu auquel les auteurs ont droit, explique André Dubois, mais qu'ils n'ont jamais espéré recevoir dans certains cas. Ce n'est pas la charité que nous demandons pour les gens que nous représentons, mais bien une rétribution méritée pour un travail bel et bien effectué.»

PLACE A LA FRANCE
du 11 au 19 juillet

En collaboration avec
LA FEDERATION DE PETANQUE DU QUEBEC,

Compétitions de pétanque
lundi le 14 juillet à 15h
mardi le 15 juillet à 12h15
mercredi le 16 juillet à 15h
jeudi le 17 juillet à 12h15
vendredi le 18 juillet à 15h
(Grande finale du tournoi)

Aussi samedi le 19 juillet à 13h et 15h, spectacles de marionnettes

Au Complexe Desjardins on s'sent bien

VENTE PLEIN SOLEIL
Rabais estivaux dans tous les boutiques

EROTIC CEREMONY
LA PREMIERE ETREINTE DE L'AMOUR
18 ANS adultes

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

D'adorables petites CHATTES
A nous les BELLES DANOISES
PLUS VIRGINIA PLUS FILM OMEGA
DUVERTE aux PASSIONS L'ILE aux MILLE PLAISIRS
PAPINEAU EROS omega

Quand c'est une occasion spéciale, offrez-vous un festin!

LE FESTIN DU GOUVERNEUR

Qu'ils s'en viennent de très loin, ou de l'autre côté de la rue, tous vos parents ou amis seront emballés par le Festin du Gouverneur. Vous y trouvez une atmosphère galante, des chansons à boire, une excellente cuisine et des vins choisis dans ce décor du Québec de 1681. N'hésitez pas, quand l'occasion se présentera, emmenez-les au Festin du Gouverneur pour une veillée pleine d'agrément, haute en couleur et inoubliable.

Au plus fort de l'île Ste-Hélène. 879-1141. Non honoraires la plupart des cartes de crédit. Stationnement gratuit. Ouvert sept soirs par semaine. Deux "veillées" chaque soir.

615-666 1
18 ANS adultes
"AFFREUX SALES ET MÉCHANTS"
ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
Ainsi 7:15... Ainsi 9:30

615-666 2
18 ANS adultes
L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!
Molière
Ce soir 7:00... Ce soir 9:00

Fellini
PROVA D'ORCHESTRA
REPERTITION D'ORCHESTRE
Mardi 7:15... Mercredi 9:30

2e FILM
"Le MARIAGE de MARIJA BRAUN"
18 ANS adultes
Cinémas 7 art
123-0302
1800-100-BELANGER

LES CINÉMAS FRANCE FILM

2 FILMS CHOCS
DAVID CRONENBERG présente
FRISSONS
st-denis 1
1594 RUE ST-DENIS 849 4211

RAGE
18 ANS adultes
prenez que cela ne vous arrive pas!

TROP JOLIES POUR ÊTRE HONNÊTES
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 849 3222

POUR TOUS
SI CE N'EST TOI... C'EST DONC TON FRÈRE

UNE ŒUVRE IMMORTELLE ET INOUBLIABLE
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
desjardins 1
BASILAIRE 1 288 3141

UGO TOGNAZZI
ORNELLA MUTI PATRICK DEVAERE
LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288 3141

La mort n'est pas loui.
KLAUS KINSKI ISABELLE ADJANI
Hostess
desjardins 4
BASILAIRE 1 288 3141

POUR TOUS
3e sem.

TEMPIER WELLES QUELLES DELICES!
-GENESIS MAGAZINE-
18 ANS adultes
LE RELAIS ROUTIER PAR EXCELLENCE
ROADSIDE SERVICE
dussycal
4015 ST-LAURENT 845 5215
PICCADILLY
5025 SHERBROOKE W 400 2871

GUY
Aussi deuxième grand film
Guy & Monique
141-1111
931 2312

FM96 DONALD K. DONALD & DOUBLE M PRÉSENTENT
Kenny Loggins
avec invité: JACQUES ROCHON
MARDI 5 AOÛT, 20h30
BILLETTS \$12.50 ET \$10.50 DISPONIBLES AU GUICHET DU THÉÂTRE ST-DENIS ET À TOUS LES COMPTOIRS T.R.S.

Théâtre St-Denis
Bern
1594, rue St-Denis
Renseignements: 843-4211

Roue Doudou Boicel Productions présente

WILSON
ETE 80
JULY 17-18-19-20 JUILLET
POUR TOUS
MONTREAL
NATIONAL
MONTREAL
MONTREAL
MONTREAL

17 JUILLET
Taj Mahal, Sonny Terry et Brownie McGhee, Louisiana Red, Lightnin' Hopkins
18 JUILLET
Nino Simone
19 JUILLET
Willie Dixon, «Big Mama» Thornton et the Chicago Machine-In, Luther Allison, Memphis Slim, Buddy Guy et Junior Wells

WOODY HERMAN et son Big Band
le dimanche 20 juillet aussi en vedette
GERRY MULLIGAN
Billets entre \$6.50 et \$15.50
15% REDUCTION pour 4 concerts
Pour renseignements: Tél.: 861-0657

III ANNÉE DU PLUS GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ ET DE BLUES JAMAIS RÉALISÉ AU CANADA

SALLIE WILFRID PELLETIER
PELLETIER DES ARTS
Renseignements: 842 2112

ARTS ET SPECTACLES



«Gas» en tournage à Montréal

Une voiture de la presse que rien n'arrête vole au-dessus d'un camion de pompier qui lui bloque l'accès de la rue Maple à Montréal. Vous verrez cette scène arrangée par le gars de «Gas» qui est actuellement tourné à Montréal.

(Photo PC)

SUBVENTIONS DANS LE DOMAINE DES ARTS
Un groupe indépendant fera l'étude des programmes d'Ottawa

OTTAWA (CP) — Peter Swann, de Montréal, directeur administratif de la Fondation Bronfman, dirige un groupe qui fera, à titre indépendant, une étude des programmes gouvernementaux de subventions dans le domaine des arts. Cette initiative, qui a été portée à la connaissance de la population par le nouveau président de la Conférence canadienne des arts, M. Lister Sinclair, un écrivain et journaliste de Toronto, est appuyée par un grand nombre d'artistes, de directeurs de musées, d'associations etc. qui sont inquiets de l'absence de politique du gouvernement fédéral dans le domaine des arts. La CCA a demandé qu'une somme de \$36.6 millions soit répartie d'urgence entre divers services culturels qui ont dû

réduire sérieusement leurs activités à la suite du gel des dépenses imposé par le gouvernement dans cette période d'inflation.

Il existe bien actuellement un comité d'étude formé par l'ancien gouvernement fédéral conservateur, sous la direction de M. Louis Applebaum, qui doit présenter des recommandations au gouvernement fédéral sur la politique à adopter dans le domaine des arts, mais on pense que cette initiative «interne» ne changera pas grand-chose.

Selon M. Sinclair, le groupe dirigé par Swann devrait avoir terminé son analyse dès septembre et soumettre des recommandations vers la fin de l'année, recommandations qui ont plus de chances d'être prises au sérieux.

Gaston Lepage et Gilles Carle honorés à Brest

BREST, France (AFP) — Au festival international du film et d'échanges francophones, qui vient de prendre fin à Brest, en France, le jury a attribué un prix d'interprétation à Gaston Lepage pour son rôle dans «Cordélia», réalisé par Jean Baudin.

Pour les courts métrages, le grand prix a été attribué à un autre film québécois, «L'âge de la machine», du réalisateur Gilles Carle.

MUSIQUE / CRITIQUE

Rita Streich à Orford: voyage dans le temps

RITA STREICH, soprano. Samedi soir, salle Gilles-Lefebvre du Centre d'Art d'Orford, dans le cadre du Festival international de musique 1980 d'Orford.

PROGRAMME: Airs et mélodies de Haendel, Fauré, Brahms et Schubert, et airs de folklore de divers pays.

Faire le voyage au Centre d'Art d'Orford samedi dernier équivalait pour le signataire à une sorte de voyage dans le temps, puisque je n'y

Voyage dans le temps d'un autre ordre, samedi, puisque la soprano Rita Streich, accompagnée au piano par Denise Massé, y chantait dans des merveilles d'aplomb et de séduction un programme de compositeurs de premier plan, mais dans des oeuvres soigneusement choisies pour l'état actuel de sa voix.

La voix, comme l'artiste, n'est plus jeune. L'éclat de vif argent avec lequel elle a déjà orné des arias de Mozart ou développé un grand air de Richard Strauss s'en est allé. Il en reste un son un peu voilé dans l'aigu, et dans l'émission, quelque chose d'intimiste appuyé sur une qualité d'interprétation et de communication qui n'appartient qu'aux plus grands.

Madame Streich, d'ailleurs, en se réchauffant, nous a menés de surprise en surprise, et si l'ornementation a pu causer quelques problèmes dans les deux Haendel qui ouvraient le récital, la nervosité était disparue dans le groupe Brahms qui clôturait la première partie.

Le groupe Schubert a conquis probablement tout le monde, spécialement les «Lieder des Mignon». Le public ne boude jamais Die Forelle («La truite»), dont l'interprétation, comme tout ce qu'elle a chanté, a le don d'aller directement au coeur de la musique sans faire de jolieses douteuses. La prononciation française des trois Fauré me laisse croire que les airs de folklore (dont un en yiddish et un en russe) trouvent madame Streich à l'aise dans toutes les langues principales.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Quant au langage, lui aussi se gonfle dans la surenchère générale de l'époque, mais cela n'abuse que les sots.

Quant on n'a pas d'enfants, c'est à la taille des arbres qu'on mesure le temps qui passe, et les confères de l'allée qui mène à l'entrée de la petite salle de concert sont à l'âge adulte.

Quant au langage, lui aussi se gonfle dans la surenchère générale de l'époque, mais cela n'abuse que les sots.

Dalfen quitte le CRTC

OTTAWA (CP) — Charles Dalfen a démissionné du poste de vice-président qu'il occupait à la Commission de la radio et de la télévision canadiennes. C'est ce qu'a fait savoir hier un représentant du ministère des Communications au

nom du ministre Francis Fox. On s'attendait à cette démission depuis que le poste de président abandonné par Pierre Camu avait été accordé à M. Meisel de l'Université Queen's au lieu de lui être d'abord offert, ce que M. Dalfen n'avait guère prisé. Dalfen qui a déjà été sous-ministre pour le gouvernement de Colombie-Britannique et professeur de droit à l'Université Carleton, désire retourner au secteur privé.

HOUSE OF STRANGE AND HIDDEN DESIRES, The DIRTY Western, SALON D'AMOUR, LIPPS & MCGAIN

ALL THAT JAZZ, THE ISLAND, VILLAGE PEOPLE CAN'T STOP THE MUSIC, LES FOURGUEURS, MON NOM EST BULLDOZER, KRAMER CONTRE KRAMER, LES MUPPETS CA C'EST DU CINÉMA, LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE, Richard Harris LE PUTSCH DES MERCENAIRES, Un cheval légendaire L'ÉTALON NOIR

RESTAURANT La POISSONNERIE DE MONTRÉAL célèbre son premier anniversaire! Les propriétaires et le personnel de LA POISSONNERIE désirent remercier leur aimable clientèle pour sa fidélité qui leur a permis de faire de cette première année à Montréal une réussite complète.

CINEMAS UNIS \$3.25 ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

la Cage aux Folles Le PARISIEN 2 2e ANNÉE!

Oscar du Meilleur Film Étranger le Tambour Le PARISIEN 3

et la tendresse? Cordel! Le PARISIEN 5

JACK NICHOLSON EST SUPERBE! EYE SHINING

LOEWS 1, FAIRVIEW 2, LOEWS 1

Robert Redford "BRUBAKER" LOEWS 2

MARY POPPINS VAN HORNE

Il faut courir voir le film de Mel Brooks. ZESHIERE EST EN PRISON

LES VICES DIABOLIQUES DES MATTRES DU 3e REICH! LES LONGUES NUITS DE LA GESTAPO

«L'HOMME A DEUX TÊTES» DEUX GRANDS SUCCES

DECOLLEZ AVEC FLESH GORDON POUR SAUVER LA TERRE DU TERRIBLE ROYSEXEX! FLESH GORDON LE PETALE DE L'AMOUR

MERCIE d'avoir été ma femme AU LAVAL et VERSAILLES

HEUREUSEMENT, CE N'EST QUE DU CINÉMA. PALACE, CLAREMONT

IL S'AMUSENTOLEMMENT EN COMMETTANT LE CRIME DE LEUR VIE. ROUGH CUT

PLACE VILLE-MARIE, DORVAL, KENT 2

«Fame... un embrasement d'énergie, de fraîcheur, de vitalité, de jeunesse et de talent...»

YORK PATROUILLE DU COSMOS

CHATEAU 1, VERSAILLES 2, CHATEAU 1

Quand un CHAUFFEUR de TAXI devient un CHAUFFERETTE! LA TOUBB RECYLE

VOUS DEVEZ SAVOIR COMMENT REGARDER ET QUOI REGARDER. SAUTE MOI DESSUS

VOYEURS CHATEAU 2, LAVAL 5

CASSE-GUEULE RIVOLI 1, CASSE-GUEULE

Lamontagne est favorable à une augmentation de la force de frappe nucléaire

■ OTTAWA (d'après CP) — Le ministre fédéral de la Défense, M. Gilles Lamontagne, estime que l'Union soviétique n'a pas du tout l'humeur à la paix et que la seule façon pour l'Occident de la dissuader d'entreprendre une guerre globale est d'augmenter son armement nucléaire.

Toutefois, le ministre a refusé de dire au cours de l'émission Question Period, diffusée hier sur le réseau CTV, à quel point les pays du bloc occidental entreprendraient de limiter l'agression soviétique.

«Je crois que comme personnes intelligentes, comme personnes sages, nous devons attendre jusqu'à ce que nous ne voyons plus d'autre solution», a dit le ministre.

Ancien pilote de la Deuxième guerre mondiale, M. Lamontagne a déclaré que le Canada est à relever ses forces armées après la période de détente des années 1970 à 1975, alors que «les gens n'étaient pas conscients de la nécessité de dépenser de l'argent pour la défense».

A cet égard, il a ajouté que son ministère était le seul à voir son budget augmenter en termes réels — de trois pour cent — cette année.

«A ce moment-ci, a-t-il dit, je ne dirais pas que les Russes sont d'humeur très paisible, surtout quand on constate ce qu'ils ont fait en Afghanistan...» Et le ministre de soutenir que les Soviétiques sont à monter des installations permanentes dans ce pays.

«Je sais qu'ils ont retiré 5,000 de leurs hommes ou presque, mais j'estime qu'ils devront se retirer complètement d'Afghanistan s'ils tiennent à prouver qu'ils veulent vraiment la paix», de déclarer M. Lamontagne.

Flotte de guerre

Commentant le programme naval soviétique de \$75 milliards, M. Lamontagne croit que «nous devons nous montrer un peu plus sages dans la conception d'un moyen de dissuasion, mais le moyen dont nous disposons actuellement n'est pas nos chars, ni notre marine, non plus que nos avions».

«Je crois que la force de dissuasion d'aujourd'hui tient à des armes sophistiquées comme l'armement nucléaire. Nous vivons dans un monde aussi complexe que dangereux», d'affirmer le ministre de la Défense.

Au cours de l'émission télédiffusée, M. Lamontagne a dit croire que les deux blocs seraient sur un pied d'égalité en termes de forces conventionnelles d'ici quelques années.

Il a d'autre part ajouté qu'il ne s'inquiétait pas des critiques formulées à l'endroit du nouvel avion de chasse américain acquis par le Canada, le McDonnell Douglas F-18, non plus que des prévisions selon lesquelles l'appareil ne serait pas prêts à temps pour remplacer les chasseurs vieillots F-101 et F-104.

L'Ouest veut contrôler ses ports et voies ferrées

■ VICTORIA (d'après CP) — Les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Alberta étudient actuellement la possibilité de faire une offre au gouvernement fédéral en vue d'acquiescer le contrôle des services ferroviaires du CN et du CP à l'ouest de Winnipeg, ainsi que le contrôle des installations portuaires qu'administre le Conseil des ports nationaux dans cette région. C'est ce qu'a déclaré samedi le ministre des Transports de la Colombie-Britannique, M. Alex Fraser.

Ce projet semble faire partie de plusieurs propositions étudiées au cours d'une réunion privée des ministres des cabi-

nets des deux provinces. On ne sait pas comment les deux gouvernements comptent obtenir le contrôle des chemins de fer, et des ports, dont l'un appartient à une société privée, l'autre au gouvernement fédéral.

Les ministres ont également étudié la possibilité d'assurer ensemble la construction de voies ferrées jusqu'aux mines de charbon de la Colombie-Britannique.

Dans le communiqué émis après la réunion des ministres, on pouvait lire que M. Fraser et M. Horst Schmid, ministre de l'Expansion économique de l'Alberta, présideront un comité interprovincial chargé d'élaborer

le plan global des services ferroviaires et portuaires.

Selon M. Fraser, il est difficile de savoir comment Ottawa réagira au projet d'acquisition des installations portuaires. A l'heure actuelle, les installations sont dans un état déplorable et les deux provinces craignent que les acheteurs étrangers n'aillent s'approvisionner ailleurs en blé, en charbon et en autres produits, parce que le Canada n'est pas considéré comme un fournisseur fiable, a déclaré le ministre.

«Mais si nous nous plaignons assez fort, a-t-il dit, peut-être que le gouvernement fédéral nous donnera le contrôle de ces installations.»

FAITES PASSER VOTRE MESSAGE
Les annonces classées
285-7111

Reggie Chartrand en veut à Nelson

■ (PC) — L'ancien boxeur Reggie Chartrand, fervent partisan de l'indépendance du Québec, ne comprend pas que l'on ait replacé la statue d'Horatio Nelson sur son socle dans le Vieux-Montréal.

Pour lui, l'autorité municipale a ainsi insulté non seulement les Montréalais mais tous les Québécois. Nelson n'a-t-il pas vaincu Français et Espagnols en mer?

Chartrand aurait voulu que l'on remplaçât Nelson par Charles de Gaulle à cause du «Vive le Québec libre» de celui-ci.

Chartrand dirige les Chevaliers et se dit fier d'avoir été 16 fois arrêté au cours de manifestations.

St-Jean: 200 emplois à sauver

■ SAINT-JEAN (PC) — Le Syndicat des métaux, affilié à la FTQ, réclame l'intervention du gouvernement québécois afin de sauver les emplois des travailleurs de deux usines de Saint-Jean, dont la fermeture est prévue cet automne.

Un porte-parole du syndicat, M. Robert Saumure, a déclaré que MM. Bernard Landry, ministre d'Etat au Développement économique, et Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail, se doivent d'intervenir pour que ces établissements restent ouverts.

Il s'agit de l'usine ESB Canada, qui compte 103 employés et fermera ses portes le 17 octobre prochain, et de la Fonderie Sainte-Croix, qui emploie 118 personnes et doit cesser ses activités le 26 septembre.

«Le licenciement de ces 220 travailleurs, dont plusieurs ont déjà accumulé 20, 25, 30 et même 40 années d'ancienneté, créera de véritables problèmes humains, familiaux, sociaux et économiques aux travailleurs impliqués et à leur famille, sans compter les conséquences néfastes sur l'économie de la région de Saint-Jean», conclut M. Saumure.

Essayez la nouvelle Export "A" Medium dès aujourd'hui! Vous découvrirez avec plaisir que cette cigarette vous contente en vous procurant toute la satisfaction que vous attendez d'une Export "A". Faites d'un savoureux mélange de tabacs de Virginie, la cigarette Export "A" Medium a tout pour tenir ses promesses: c'est la medium qui satisfait!

La nouvelle EXPORT "A" MEDIUM.

La medium qui satisfait.

FORMATS RÉGULIER ET KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Régulier "Goudron" 14 mg, Nicotine 1.0 mg; King Size "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.0 mg.

CRTC
Avis d'audience publique

Ottawa, le 30 juin 1980
Première partie, Hull/Ottawa, 25 août 1980, 09:30

Le CRTC tiendra une audience publique à compter du 25 août 1980 au Centre des conférences, phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Québec) afin d'étudier ce qui suit: Si le Conseil reçoit des interventions qui nécessiteraient la comparution d'une de ces demandes à une audience publique dans une région, cette demande pourrait être retirée de cette audience publique.

INUJUAQ (PORT HARRISON) (Québec)
Demande (800515900) présentée par Johnny Williams au nom de Community Council of Inujuaq, Inujuaq (Port Harrison) (Québec), en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langues anglaise, française et inuktitut à Inujuaq (Port Harrison) (Québec), en opération au canal 3 avec une puissance de l'émetteur de 0.53 W. La demande peut être examinée au Cooperative, et à La Baie, Inujuaq (Port Harrison) (Québec).

KUUJUAQ (FORT CHIMO) (Québec)
Demande (800512600) présentée par Mark T. Gordon au nom de Recreation Committee of Kuujuaq, Kuujuaq (Fort Chimo) (Québec), en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langues anglaise, française, et inuktitut à Kuujuaq (Fort Chimo) (Québec), en opération au canal 3 avec une puissance de l'émetteur de 0.53 W. La demande peut être examinée au Cooperative, et à La Baie, Kuujuaq (Fort Chimo) (Québec).

PORT-NOUVEAU-QUÉBEC (GEORGE RIVER) (Québec)
Demande (800510000) présentée par Noah Annanack au nom de Recreation Committee of George River, Port-Nouveau-Québec (George River) (Québec), en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langues anglaise, française et inuktitut à Port-Nouveau-Québec (George River) (Québec), en opération au canal 3 avec une puissance de l'émetteur de 0.53 W. La demande peut être examinée au Cooperative, Port-Nouveau-Québec (George River) (Québec).

MONTREAL (Québec); BRAMPTON (Ontario)
Radiodiffusion Mutuelle 1980 (Canada)
Limitée/Mutual Broadcasting 1980 (Canada) Limited, 1155 ouest, boul. Dorchester, pièce 2707, Montréal (Québec)
CJMS Radio Montréal (Québec) Limitée, 1700, rue Berri, Montréal (Québec)
Radio Limited, 2, rue Ellen, Brampton (Ontario)
Demande (800463200) présentée par des compagnies contrôlées directement ou indirectement par la Corporation Civitas Limitée/Civitas Corporation Limited en vue d'obtenir l'approbation d'une reorganisation des entreprises impliquant CJMS Radio Montréal (Québec) Limitée/Limited, titulaire de CJMS Montréal (Québec) et CHIC Radio Limited, titulaire de CKAW et CFNY-FM Brampton (Ontario) comme suit:

a. Radiodiffusion Mutuelle 1980 (Canada) Limitée/Mutual Broadcasting 1980 (Canada) Limited en vue d'acquiescer l'actif de la station CJMS Montréal (Québec) de CJMS Radio Montréal (Québec) Limitée/Limited;

b. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin de continuer l'exploitation de la station CJMS Montréal (Québec) à la rétrocession de la présente licence émise à CJMS Radio Montréal (Québec) Limitée/Limited; et pour le fusionnement ultérieur de CHIC Radio Limited (une entreprise ontarienne qui demeurera comme une entreprise constituée fédéralement sous le nom de CHIC Radio Canada Limited), Radiodiffusion Mutuelle 1980 (Canada) Limitée/Mutual Broadcasting 1980 (Canada) Limited, et Inter-Trac-teurs Limitée (une compagnie non-titulaire de licence). La demande peut être examinée à Corporation Civitas Limitée/Civitas Corporation Limited, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Pièce 2707, Montréal (Québec), et à CHIC Radio Limited, 2, rue Ellen, Brampton (Ontario).

SUGLUK (Québec)
Demande (800511800) présentée par Adamic Aluku au nom de Community Council of Sugluk, Sugluk (Québec), en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langues anglaise, française et inuktitut à Sugluk (Québec), en opération au canal 3 avec une puissance de l'émetteur de 0.53 W. La demande peut être examinée au Cooperative, et à La Baie, Sugluk (Québec).

COMMENT INTERVENIR: Qui-conque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaitre à l'audience. **DATE D'ÉCHEANCE POUR LA RECEPTION DES INTERVENTIONS AU CONSEIL ET CHEZ LE RÉQUÉRANT EST LE 5 AOÛT 1980.** Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par message au requérant et au CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 avec preuve de signification: à remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

EXAMEN DES DEMANDES ET DES DOCUMENTS — A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec).
CRTC, 1410, rue Stanley, 10e étage, Montréal (Québec)
On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des «Règles de procédure», disponible au coût de \$1.50, Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Hull, Québec K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (PN-59).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission